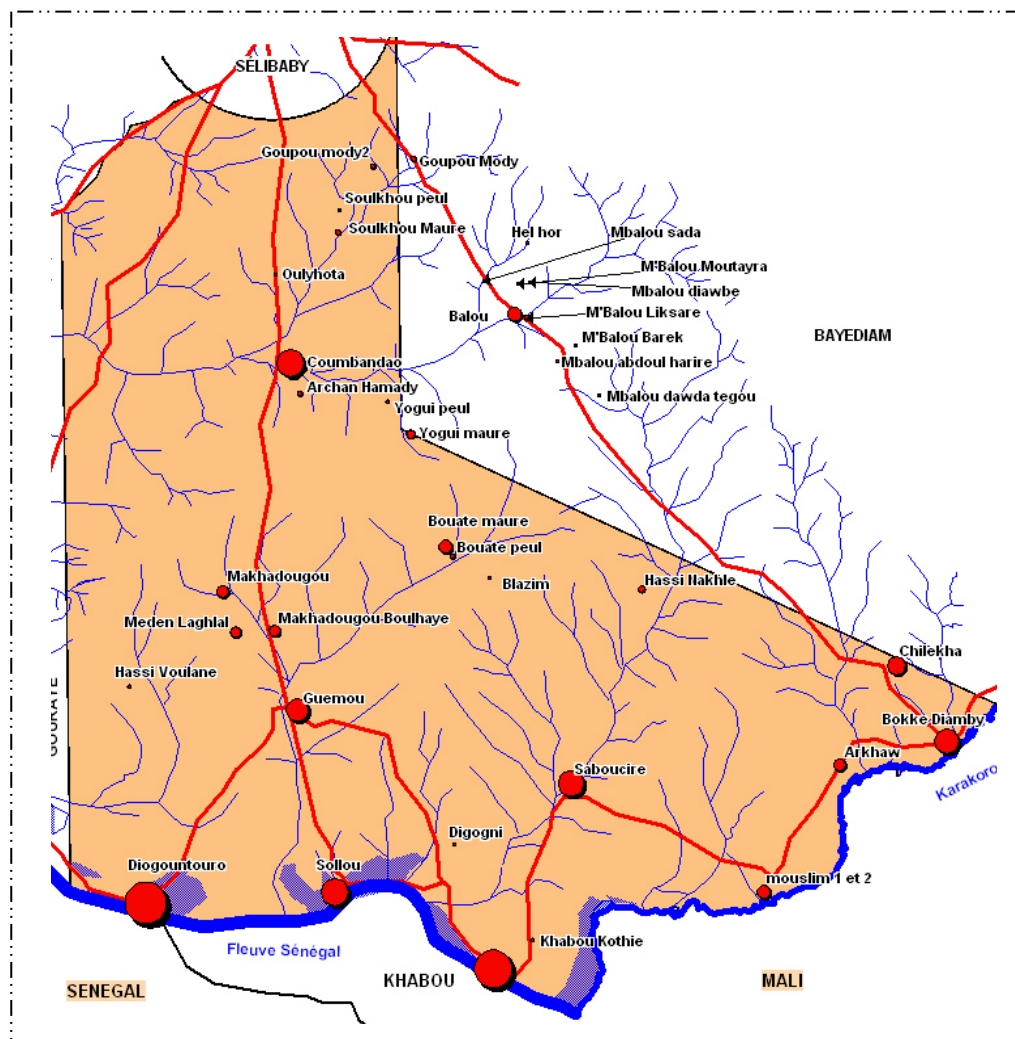


République Islamique de Mauritanie
Wilaya du Guidimakha
Moughataa de Sélibaby

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE KHABOU



Appui technique :
Groupe de Recherche et de réalisations
pour le Développement Rural

Juillet 2005

Le mot du maire

A l'occasion de la restitution de la monographie de la commune de Khabou, qui a fait l'objet d'un travail intensif et minutieux en partenariat avec le GRDR, Nous adressons nos remerciements les plus sincères et les plus profonds à ce partenaire de tous les temps et également à l'administration locale pour son soutien.

Aujourd'hui, la commune de Khabou s'est vue sa carte d'identité établie en bonne et due forme à la grande satisfaction de ses populations et de son administration, qui par ma voix vous exprime leur grande reconnaissance. Cette institution locale, peut désormais prétendre avoir fait un pas décisif pour s'embarquer dans le concert de la coopération décentralisée dont nous attendons beaucoup pour la promotion mais aussi la propulsion des initiatives locales pour le bien être de nos populations.

La commune de Khabou étant la commune la plus importante du Guidimakha, de par sa superficie et sa population, voire même sa position stratégique, car se situant dans la zone des trois frontières, mérite une attention particulière de la part de nos partenaires au développement.

Je ne saurais terminer sans adresser nos remerciements les plus sincères à l'ensemble de nos invités pour nous avoir honoré de leur présence.

Et en fin pour conclure, je dirai sans risque de me tromper que si la décentralisation renvoie le développement à la base en la permettant de réfléchir et d'agir par elle-même, faudrait-il encore que cette même base soit consciente de la responsabilité qui lui incombe en se mobilisant pleinement et pour le donner et pour le recevoir afin de s'installer honorablement dans ce processus qui se veut sans fin.

Cependant, l'on ne saurait terminer sans remercier les migrants pour les œuvres combien grandioses qu'ils ne cessent et ne cesseront de magnifier pour cette commune. En effet ils constituent le levain de développement de cette zone en apportant ainsi leur pierre à la construction de l'édifice.

*Maire de Khabou
Ibrahima Soumaré*

Plan

LE MOT DU MAIRE.....	2
<u>1. Khabou, Commune du Sud du Guidimakha.....</u>	<u>6</u>
1.1. LOCALISATION ET HISTOIRE DE LA COMMUNE DANS LA REGION	6
1.1.1. UNE COMMUNE AU BOUT DE LA MAURITANIE	6
1.1.2. DES LIENS ENTRE HISTOIRE ET GEOGRAPHIE DE L'IMPLANTATION VILLAGEOISE	8
1.1.3. RELATIONS FRONTALIERES MAIS ENCLAVEMENT	9
1.2. UN MILIEU SAHELIEU, LE PLUS RICHE DE LA REGION.....	11
1.2.1. CLIMAT SOUDANO SAHELIEU CONTRASTE	11
1.2.2. UN MILIEU RICHE QUI SE DEGRADE.....	12
1.2.3. UNE COMMUNE PLATE MAIS UN RESEAU HYDROGRAPHIQUE DENSE	13
1.3. UNE POPULATION DIVERSIFIEE, EN PLEINE EVOLUTION	16
1.3.1. UNE COMMUNE TRES PEUPLEE	16
1.3.2. ... EN PLEIN ESSOR	17
1.3.3. ... OU COHABITENT DES CULTURES DIFFERENTES	18
<u>2. DIAGNOSTIC DES SECTEURS SOCIAUX ET ECONOMIQUES.....</u>	<u>20</u>
2.1. DES INFRASTRUCTURES DE BASE NOMBREUSES MAIS DEFECTUEUSES.....	20
2.1.1. DES INFRASTRUCTURES EDUCATIVES POUR UNE EDUCATION MOYENNE.....	20
2.1.2. DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES MAIS DES FREINS A LA COUVERTURE SANITAIRE..	23
2.1.3. DES INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES NOMBREUSES MAIS INEGALES	26
2.2. UNE ECONOMIE BASEE SUR L'EXPLOITATION DU MILIEU.....	29
2.2.1. AGRICULTURE TRADITIONNELLE ET MARAICHAGE : DES ATOUTS MENACES	29
2.2.2. UN ELEVAGE IMPORTANT EN DIMINUTION	34
2.2.3. ACTIVITES SECONDAIRES : PECHE, CUEILLETTE, ARTISANAT, COMMERCE... ..	37
2.2.4. DEGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DIFFICULTES	40
2.3. MIGRATION COMME CONTRIBUTION A LA COMMUNAUTE D'ORIGINE	42
2.3.1. UNE MIGRATION IMPORTANTE.....	42
2.3.2. DES EFFETS DE L'IMMIGRATION AMBIVALENTS.....	42
2.3.3. LES MIGRANTS ENGAGES DANS LE DEVELOPPEMENT LOCAL.....	44
2.4. UNE INSTITUTION NAISSANTE A OPTIMISER.....	45
2.4.1. L'INSTITUTION COMMUNALE LA PLUS IMPORTANTE DE LA REGION	45
2.4.2. ORGANISMES PARTENAIRES ET APPUI A LA COMMUNE	46
<u>3. ATOUTS ET CONTRAINTES POUR DEVELOPPER LA COMMUNE.....</u>	<u>48</u>
3.1. LES RESSOURCES HUMAINES A L'ORIGINE DES DYNAMIQUES LOCALES	48
3.1.1. D'ASSOCIATION TRADITIONNELLE EN NOUVELLES FORMES D'ORGANISATION	48
3.1.2. LES ASSOCIATIONS VILLAGEOISES.....	48
3.1.3. LES COOPERATIVES PROFESSIONNELLES.....	50
3.1.4. LES DIFFICULTES DU MONDE ASSOCIATIF	51
3.2. CONTRAINTES, RESSOURCES : LES FACTEURS DU DEVELOPPEMENT COMMUNAL.....	52
3.2.1. SYNTHESE SUR LES INFRASTRUCTURES DE BASE	52

3.2.2. SYNTHÈSE SUR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	53
3.2.3. SYNTHÈSE SUR LES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES	54
3.3. PRIORITÉS RESENTIES : VERS UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT LOCAL	55
3.3.1. UN BESOIN EN EAU POTABLE	56
3.3.2. AMÉLIORER L'AGRICULTURE	56
3.3.3. ASSURER UNE COUVERTURE SANITAIRE POUR LES POPULATIONS	57
3.3.4. COMMENT MIEUX METTRE À PROFIT DES RESSOURCES ?	58
CONCLUSION GÉNÉRALE	59

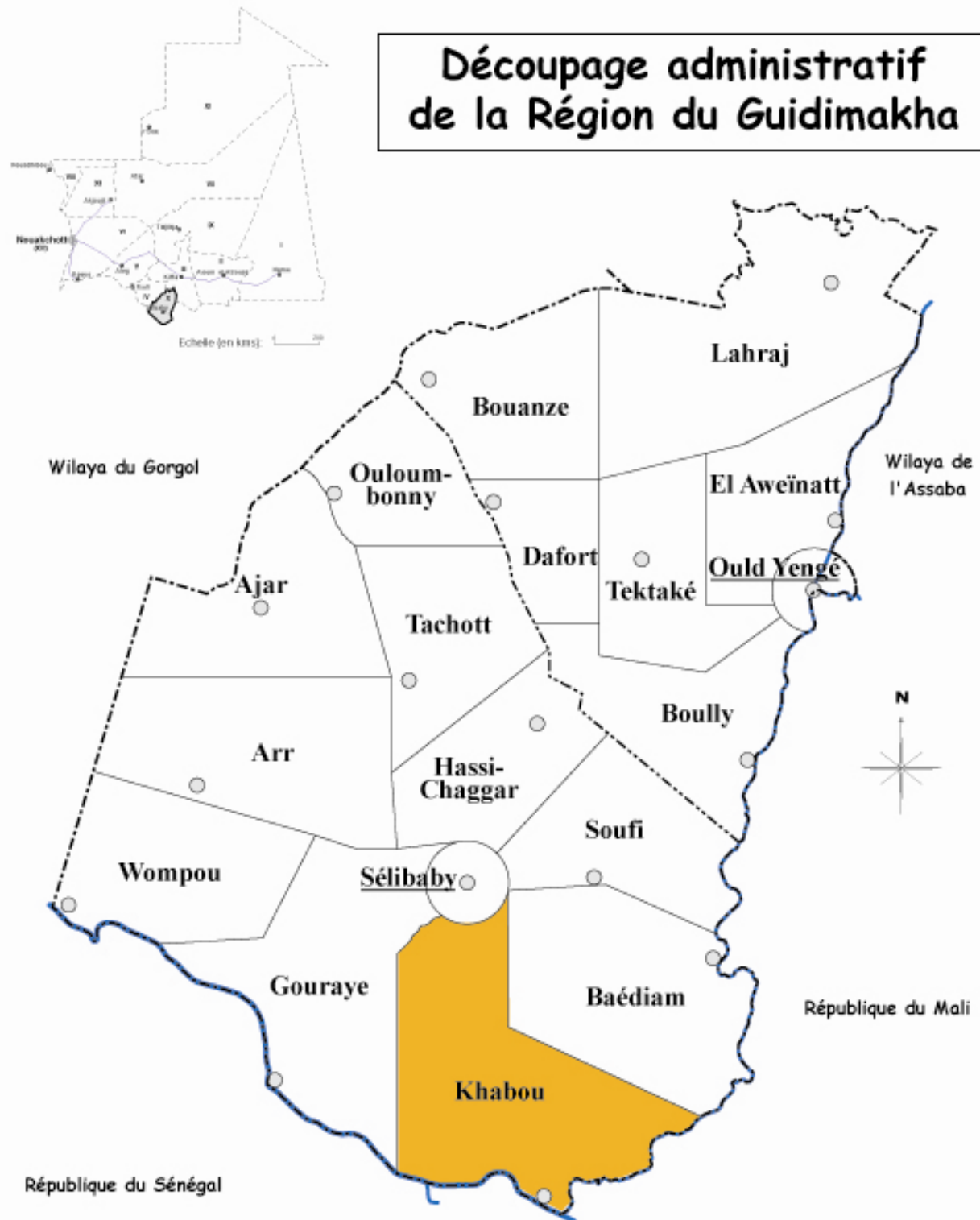
CARTE 1 : LOCALISATION DE LA COMMUNE DE KHABOU	5
CARTE 2 : GÉOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE KHABOU	7
CARTE 3 : CARTE VILLAGEOISE DE DIOGOUNTOURO	14

TABLEAU I : DISTANCE ENTRE LES PRINCIPALES LOCALITÉS	8
TABLEAU I : RELEVÉ DES PRÉCIPITATIONS DE 1991 À 2004	11
TABLEAU I : ORIGINE DES LOCALITÉS ET POPULATIONS	16
TABLEAU II : INFRASTRUCTURES ÉDUCATIVES	20
TABLEAU III : INFRASTRUCTURES SANITAIRES	24
TABLEAU IV : INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES	27
TABLEAU V : L'AGRICULTURE	30
TABLEAU VI : LES PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS AU BORD DU FLEUVE	32
TABLEAU VII : L'ÉLEVAGE	34
TABLEAU VIII : ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES SECONDAIRES	38
TABLEAU IX : MIGRANTS ET ACTIONS FINANCÉES	43
TABLEAU X : NOMBRE ET TYPE D'ASSOCIATION PAR VILLAGE	49
TABLEAU XI : PRIORITÉS PAR VILLAGES	55

PHOTO 1 : LE VILLAGE DE KHABOU GADIAGA (MALI), VU DE KHABOU (MARS 2005)	10
PHOTO 2 : UNE TEMPÊTE DE SABLE SUR SELIBABY (JUIN 2004)	12
PHOTO 3 : VÉGÉTATION MOYENNE DE LA COMMUNE, À GUÉMOU (MARS 2005)	12
PHOTO 4 : MARE DE GUÉMOU (MARS 2005)	13
PHOTO 5 : COLLINE DE MBALLE (MARS 2005)	15
PHOTO 6 : URBANISATION À KHABOU (MARS 2005)	17
PHOTO 7 : COUR D'UNE CONCESSION SONINKE (MARS 2005)	18
PHOTO 8 : CASES PEULH (MARS 2005)	18
PHOTO 9 : HANGAR MAURE EN CIMENT (MARS 2005)	18
PHOTO 10 : ÉCOLE DE M'BALOU LIKSARE OU CENTRE (MARS 2005)	21
PHOTO 11 : PÉRIMÈTRE MARAÎCHER DE DIOGOUNTOURO	32

ANNEXE I : MÉTHODE D'ÉLABORATION DE LA MONOGRAPHIE	60
ANNEXE II : LISTE DES ASSOCIATIONS PAR VILLAGE	65

Découpage administratif de la Région du Guidimakha



Légende

- Fleuve Sénégal
- Oued Karakoro
- Limites communales
- Limites de Moughataa
- - - Limites de Wilaya
- Chef-lieu de commune

Echelle (en kms) : 0 10 20 30

© GRDR-Silibaby, 2005.

Carte 1 : Localisation de la commune de Khabou

1. Khabou, commune du sud du Guidimakha

1.1. Localisation et histoire de la commune dans la région

1.1.1. Une commune au bout de la Mauritanie

1.1.1.1. Le Guidimakha, une pointe isolée au sud de la Mauritanie

Le Guidimakha est la région située le plus au sud du pays, comme une pointe logée entre le Sénégal et le Mali. Les frontières avec ces pays sont respectivement matérialisées par le fleuve Sénégal et l'oued Karakoro. La capitale régionale est Sélibaby, située au cœur de la région, avec une population d'environ 25 000 habitants.

Région la plus petite de la Mauritanie avec une surface de 10810km², elle est également la plus peuplée avec environ 250000 habitants, soit une densité de 23 habitant/km², la plus forte du pays. La population de la région est composée essentiellement de soninkés, installés depuis longtemps, des peulhs et de maures, sédentarisés généralement plus récemment.

Du fait de sa situation géographique, le Guidimakha reçoit les précipitations les plus abondantes de la Mauritanie, avec une moyenne de presque 600 mm par an à Sélibaby. Cela a permis le développement d'activités productrices tel que l'agriculture, l'élevage et des activités de cueillette.

Malgré ces richesses, les populations de cette région restent les plus pauvres du pays, car longtemps oubliées des politiques de développement nationales. Depuis peu, des programmes et projets de développement se multiplient dans la région pour palier les problèmes de pauvreté, de gestion des ressources naturelles et de démocratie locale.

1.1.1.2. Khabou à la frontière sud du Guidimakha

Le décret n° 88-188 créant les communes rurales dans le département de Sélibaby stipule que les limites de la commune de Khabou sont ainsi fixées :

La commune s'étend de Sélibaby au nord, jusqu'au fleuve Sénégal au sud, la commune de Gouraye à l'ouest, l'oued Karakoro au sud-est, et la commune de Baïdiam à l'est. Khabou est une commune frontalière avec le Sénégal (la frontière est marquée par le fleuve Sénégal) et le Mali (frontière marquée par le Karakoro).

La commune de Khabou est située au sud de la région (cf carte 1). Elle est la commune la plus grande de la région, avec une superficie de 1033 km², et la plus peuplée avec une population d'environ 26000 habitants (cf tableau II).

Le chef lieu est le village de Khabou, situé à 58 kilomètres de Sélibaby, la capitale régionale, et les distances aux villages environnants sont importantes, avec 45km pour Gouraye, 47km pour Baidiam, 38km pour Diaguily, 23km du Sénégal (cf tableau I).

Carte 2 : Géographie de la commune de Khabou



Carte 2 : la commune de Khabou : limites communales, villages et réseau hydrographique

Tableau I : Distance entre les principales localités

Entité	Village ou limite	Distance/ Khabou	Direction/ Khabou
Commune Khabou	Sollou	11 km	W
	Diougountouro	12 km	W
	Saboucisé	8 km	NE
	Bokke Diamby	25 km	E
	Guémou	20 km	N
	Coumbandao	39 km	N
Capitale régionale	Sélibaby	58 km	N
Pays Sénégal	Frontière	23 km	W
Commune Gouraye	Diaguily	38 km	W

1.1.2. Des liens entre histoire et géographie de l'implantation villageoise

1.1.2.1. Historique de l'installation des villages

Le diagnostic participatif de la commune a fait ressortir les éléments suivants. Cet historique et notamment les dates sont cependant à prendre avec précautions, car l'histoire de chaque village est portée par la tradition orale, aucun support écrit ou matériel ne permet de vérifier ces informations.

a) Des gros villages soninkés installés de puis longtemps

On observe tout d'abord l'installation des gros villages soninkés dans la région. Ces populations au mode de vie sédentaire étaient à la recherche de zone fertiles pour s'installer et cultiver la terre.

Les premiers habitants de la commune s'établirent à Coumbandao, venant de Diaroumé dans la commune d'Arar. Ensuite, les habitants de Diougountouro s'établirent vers 991, venant de « Diguithi Koumou » au Mali. Le nom du village vient de « diogou » le nom d'une petite fille, et « touro » le nom d'un arbre en soninké. De la même façon, Guémou, dont les populations étaient originaires de « Koymbo » et de « Gandji » fut fondé vers 1605. Le nom signifie « rencontre » en soninké. Par la suite, d'autres villages soninkés ont vu le jour, comme Khabou vers 1800 (originaire de Memi au Mali) et Sollou (originaire de Bokhorou au Mali) vers 1805, ensuite plus récemment Saboucisé vers 1911 (originaire de Bouyagui au Mali), et Bokkediamby vers 1925, (originaire de Nahaly au Mali).

b) Du nomadisme à la sédentarisation : des villages plus récents

Les villages peulhs et maures se sont généralement établis plus tard de façon progressive. En effet, de mode de vie éleveurs-nomades, ils se sont petit à petit sédentarisés en s'installant sur les lieux de campements, à la recherche de pâturages et de points d'eau. Le premier fut Makhadougou peulh en 1917, dont les habitants venaient de Moulssoumo et du sud du Sénégal, ensuite vint Archan Hamady vers 1965, Gouppou modé 1 et 2 vers 1948 et 1965. Le groupe de villages M'balou s'est constitué progressivement entre 1951 et 1996, soit par l'arrivée de nouveaux habitants qui s'établirent dans la zone, soit par le détachement d'une partie d'une localité pour s'installer plus loin.

Dans les années 70, les nomades ont été poussés à la sédentarisation suite aux sécheresses sévères qui ont décimé les troupeaux et privé les éleveurs de leurs ressources. Ils ont dû s'établir pour se tourner vers d'autres activités comme l'agriculture, voire se sont installés en ville à la recherche d'un travail. Les villages concernés par cette vague de sédentarisation sont Makhadougou Boulhayé fondé vers 1976 (originaire de Fès au Maroc),

Hassi Nakhailé fondé vers 1976 (originaire de l'Assaba et du sud du Mali), Hassi Voulane ou Goupou Makkha vers 1986, Meden Laghlal vers 1978 (originaire d'Aïoun et de Kiffa) et les Mouslim en 1987 (originaire de Kavre).

Encore plus récemment, les événements sénégal-mauritaniens ont poussé de nombreux nomades, notamment haratines, à se sédentariser, encouragés par l'Etat. En 1989, on a vu l'apparition des villages de Bouate maure et peulh, Chilekha (originaire de l'Assaba), Digogni (originaire de Boutanda, commune de Gouraye), Saidou Frans (originaire d'Arkhou, commune d'Ajar), Soukhou maure et peulh (originaire de Coumbandao). Ensuite, Oulyhota et Yogui fut créé en 1993, Khabou Kothié en 1997, Guémou 2 en 1998 et Blazim en 1999.

1.1.2.2. Des gros villages au bord du fleuve, des villages disséminés sur tout le territoire

De cette histoire résulte la répartition des localités de la commune. On observe principalement la présence de gros villages soninkés au bord du fleuve. Leur activité principale est l'agriculture, mais ils disposent d'un grand nombre de migrants, dont on verra l'importance dans l'économie de ces villages en partie 2.3.

Dans le reste de la commune, les villages des trois ethnies sont disséminés en fonction de la présence de potentialités naturelles généralement, pour les premiers arrivés tout au moins. Globalement, les villages peulhs sont de petites tailles, issus des campements, avec pour activité principale l'élevage. Les villages maures sont généralement un peu plus gros, et pratiquent de façon conjointe l'élevage et l'agriculture. Les villages les plus gros sont les villages soninkés, qui pratiquent l'agriculture principalement.

1.1.2.3. Un territoire communale peu lisible

On observe des phénomènes de dispersion des villages, rendant difficile l'aménagement du territoire communal et son administration. Par exemple, le groupe de village Mballe comporte neuf localités, chacune composée d'une famille seulement et de quelques cases. Il serait préférable de rassembler toutes ces personnes en un même village.

Enfin, compliquant encore la lisibilité du territoire communal et villageois, on peut noter que certaines localités sont situées en dehors des limites communales. Les villages Mballe (neuf localités), Yogui peulh et maure et Goupou Mody un et deux sont situés dans le territoire de la commune de Baïdiam, mais sont rattachés administrativement à la commune de Khabou.

1.1.3. Relations frontalières mais enclavement

1.1.3.1. Des pistes sur tous le territoire

Les routes qui traversent la commune sont en réalité des pistes non aménagées, c'est-à-dire des traces de roues dans la brousse, dont le tracé change au fur et à mesure de la dégradation de la piste. Deux pistes relient les villages de Sélibaby à Khabou du nord au sud, en passant par Coumba n'dow, Guémou, Sabouciré ou Sollou en fonction de la piste empruntée. Une piste parcourt la commune le long du fleuve, de Bokediemy à Diogountouro. D'autres pistes permettent de relier les différents villages, en voiture, à charrette ou à pied.

1.1.3.2. Un problème d'enclavement

Le problème que connaît la commune est, à l'instar de toute la région, un fort enclavement pendant l'hivernage. Le mauvais état des pistes et la présence d'oueds font

que les pluies génèrent des zones de boue difficiles à franchir, les oueds coupent les pistes... Notamment à Coumba Ndao, un oued coupe la commune en deux et empêche toute circulation du nord au sud après les pluies. La circulation est donc fortement entravée pendant trois à quatre mois dans l'année, entraînant une forte augmentation du prix des produits.

1.1.3.3. Des villages tournés vers le Mali et le Sénégal

Les villages du bord du fleuve sont fortement liés économiquement et socialement



aux villages sénégalais et maliens de l'autre côté du fleuve et du Karakoro. Certaines familles se partagent de part et d'autre des cours d'eau. Globalement, les villages frontaliers de Khabou fournissent des produits de base (sucre, thé, viande, huile, farine, riz) et s'approvisionnent en certains produits alimentaires (légumes, fruits, poissons), manufacturés (pièces détachées), ou en ciment, carburant et main d'œuvre. Ce lien est d'autant plus marqué pendant l'hivernage quand les routes sont coupées et la circulation terrestre fortement entravée.

Photo 1 : Le village de Khabou Gadiaga (Mali), vu de Khabou (mars 2005)

Khabou est la plus grande commune du Guidimakha, située au sud de la région. Sa population composée de trois ethnies est répartie en 41 localités en fonction de leur histoire et des modes de vie. Frontalière, la commune a des liens forts avec des villages sénégalais et maliens. Comme le reste de la région, la commune connaît d'importants problèmes de circulation et d'enclavement.

1.2. Un milieu sahélien, le plus riche de la région

1.2.1. Climat soudano sahélien contrasté

1.2.1.1. Des températures élevées

Le climat qui affecte cette zone est celui de la zone soudano-sahélienne, caractérisé par une saison des pluies qui s'étale sur trois ou quatre mois (de juillet à octobre), une saison froide (de novembre à février) et une saison chaude (de mars à juin). Les températures maximales dépassent fréquemment 40 °C, durant les mois d'avril-mai-juin. En hivernage, ces températures diminuent pour tomber autour de 30-35°C. Lors des mois d'hiver, les températures descendent jusqu'à 25°C.

1.2.1.2. Des précipitations abondantes mais concentrées et violentes

Les précipitations sont en moyenne de 500 à 600 mm dans la région, concentrées sur un période de 3 ou 4 mois dans l'année, de juillet à octobre. Leur concentration dans le temps et la violence des événements pluviométriques font qu'elles sont difficiles à gérer, cette eau précieuse est sous exploitée. Plus précisément, les relevés pluviométriques indiquent des précipitations de 495 mm sur les 15 dernières années pour Khabou. Ces données sont cependant à prendre avec précautions, car étant située au sud, Khabou compte parmi les communes les plus arrosées du Guidimakha. Hors, les chiffres montrent le contraire, leur fiabilité est donc discutable.

Tableau I : Relevé des précipitations de 1991 à 2004

Année Stations	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1999	2000	2001	2002	2003	2004	Moyenne 1991- 2004
Sélibaby	433	337	575	663	584	358	429	659	656	472	420	657	574	524
Khabou	502	435	400	487	527	267	336	670	610	434	466	860	437	495
Gouraye	377	354	385	676	618	225	440	726	601	427	529	891	657	531

Source : Délégation régionale MDRE Sélibaby

De plus, l'intensité du rayonnement solaire engendre une évapotranspiration très intense. Durant l'année, la perte d'eau par évapotranspiration est très élevée : elle est estimée à 250 mm par mois pour les cinq premiers mois de l'année (janvier à mai), c'est-à-dire environ 8,3 litres par m² et par jour. Cette évapotranspiration constitue l'une des causes de l'épuisement très rapide des rares mares existantes dans la commune.

1.2.1.3. Des vents importants voire violents

Les vents sont fréquents voire violents dans la région. De novembre à février, la région est affectée de vents réguliers venant du nord-est, qui amènent un air très frais et font chuter les températures. Pendant la saison chaude, on observe des phénomènes de tempêtes de sables venues du sud-est. Ces phénomènes violents sont en fait les restes de perturbations et des précipitations qui touchent le Golfe de Guinée. A l'approche du mois de juillet, le front intertropical remonte et les pluies atteignent le Guidimakha. Le sable alors collé au sol par l'humidité ne peut plus être mobilisé par les vents, les pluies arrivent du sud-est et d'est sous forme de phénomène orageux et de tempêtes.



Photo 2 : Une tempête de sable sur Sélibaby (juin 2004)

1.2.2. Un milieu riche qui se dégrade

1.2.2.1. Une végétation plus dense au sud

La commune de Khabou est située en zone soudano-sahélienne, dans la région la plus chaude et la plus arrosée d'un pays désertique. Le milieu y est donc un peu plus humide, productif et la végétation sèche et épineuse plus riche que dans le reste du pays et de la région. Elle est composée principalement de balanites (*Balanites aegyptiaca*), acacia du Sénégal (*Acacia senegal*), de baobabs (*Adansonia digitata*) et jujubes (*Ziziphus mauritiaca*). Plus on progresse vers le sud, plus la végétation se densifie, avec notamment le développement d'une forêt le long du fleuve entre Diogountouro et Guémou. Cette forêt abrite une espèce d'acacia en voie de disparition : *Acacia seyal*. Autour des mares se trouve l'*Acacia nilotica* et vers le sud-est de la commune se développe une forêt de baobabs. Ce milieu assez riche est donc propice à la mise en place d'activité comme l'élevage et l'agriculture.



Photo 3 : Végétation moyenne de la commune, à Guémou (mars 2005)

Sur le plan pédologique, les plaines, montagnes et plateaux sont couverts d'un sol sableux (voire caillouteux quand il est dégradé), qui ne retient pas l'eau. Dans ces zones, d'importantes pluies sont nécessaires à une mise en valeur agricole. Au contraire, les cuvettes et marigots présentent des sols argileux qui retiennent l'eau, et permettent la culture de décrue.

1.2.2.2. Des ressources naturelles en voie de dégradation

Globalement, on constate que ce milieu est en voie de dégradation du fait d'une surexploitation, c'est à dire d'un surpâturage, des prélèvements trop importants en lien à une augmentation de la population. Les berges du fleuve et des gros oueds subissent une érosion importante. La végétation devient de moins en moins dense, les forêts se

transforment en savane clairsemée ou en terre agricole. Les sols s'appauvrissent engendrant une extensification agricole. La zone forestière semble encore préservée de l'érosion, du fait du couvert végétal qui protège le sol. Nous verrons plus précisément quelles sont les conséquences de ce phénomène en partie II sur les ressources économiques.

1.2.3. Une commune plate mais un réseau hydrographique dense

1.2.3.1. Trois bassins versants

La commune dispose d'un réseau d'oueds assez dense, qui pose des problèmes de circulation comme signalé précédemment. Le territoire peut être divisé en trois entités ou bassins versant. Le nord appartient au bassin versant du Touna, qui va du nord-est de Sélibaby à Gouraye. Le sud appartient à un bassin versant composé de nombreux oueds se jetant dans le fleuve, le sud-est est composé de nombreux oueds se jetant dans le Karakoro.

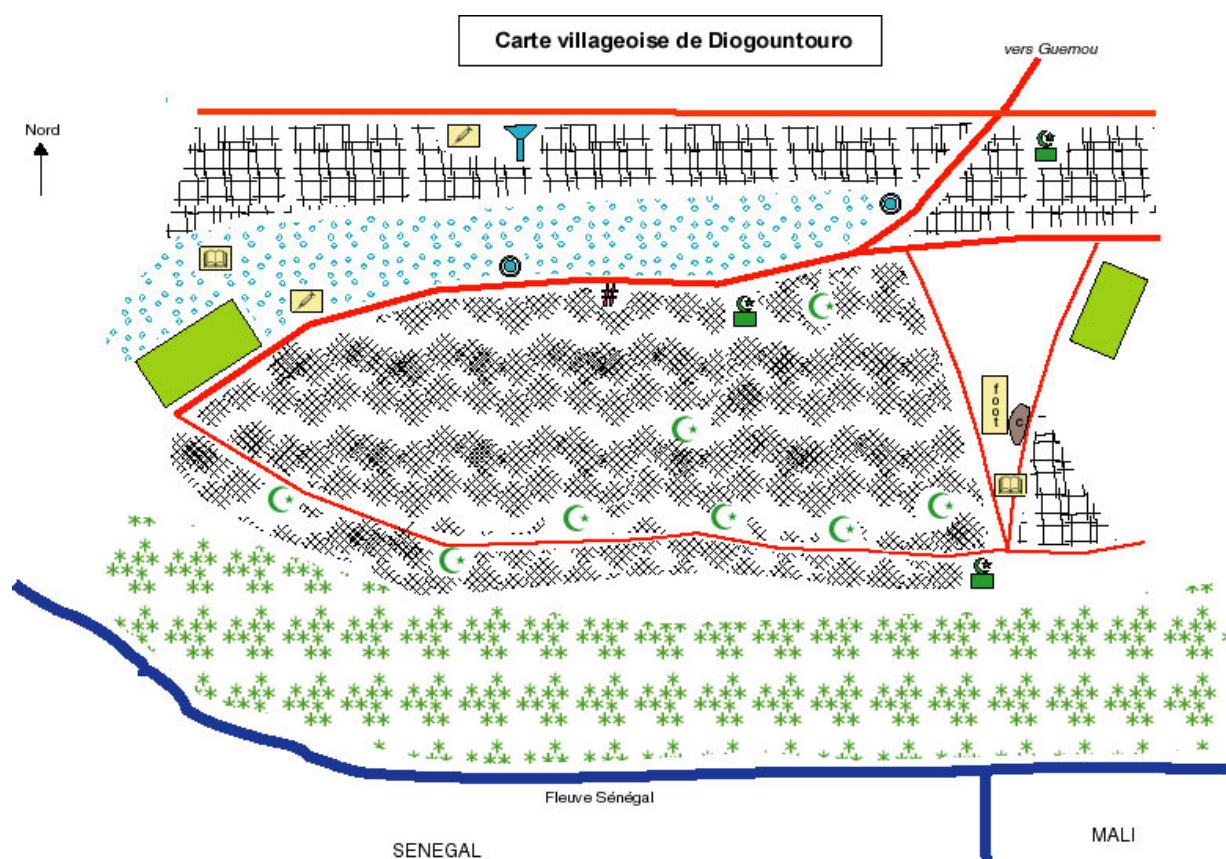
1.2.3.2. De nombreuses mares et cuvettes

Sur les abords du fleuve, par exemple à Diogountouro (cf carte 3) et Guémou (photo 4), de nombreuses mares se forment pendant l'hivernage pour s'assécher petit à petit au fur et à mesure que l'on avance dans la saison sèche. Ces cuvettes ont une grande importance pour l'abreuvement des animaux, la fabrication de briques en banco et la culture de décrue. Mais elles posent des problèmes de circulation pendant l'hivernage et peuvent isoler un village comme Diogountouro.



Photo 4 : Mare de Guémou (mars 2005)

La crue du fleuve qui se gonfle pendant l'hivernage permet l'inondation de terres, exploitées en décrue ensuite.



Carte 3 : Carte villageoise de Diogountouro

LEGENDE

	Chateau d'eau		Ecole
	Puits eau potable non fonctionnel		Centre de santé
	Forage fonctionnel		Ecole coranique
	Jardin maraîcher		Mosquée
	Zone de culture de décrue		Zone d'habitat dispersé
	Zone de culture sous pluie (Dieri)		Zone d'habitat dense
	Riziculture		Garage taxi brousse
	savane arborée		Briquetterie
	Parc à bétail		Cimetière
	zone de pâturage		Piste
	zone inondable		Oued

1.2.3.3. Peu de reliefs

La commune est relativement plate avec deux reliefs remarquables : Kin-guidé à l'ouest de Oulyhota, la colline Mballe et quelques reliefs peu élevés : Kimi-guidé entre Sollou, Guémou et Diogountouro, Kessily-guidé à l'est de Sabouciré... On remarque également une zone légèrement plus vallonnée vers l'est et le sud-est, vers le Karakoro.



Photo 5 : Colline de Mballe (mars 2005)

La commune est affectée par un milieu sahélo-soudanien au climat et à la végétation caractéristiques. Mais cet environnement est en voie de dégradation dans toute la région. Du fait de sa situation géographique favorable, la commune connaît une dégradation moins forte que les autres communes et bénéficie de ressources naturelles riches et d'un réseau hydrographique important. Cette question est d'autant plus cruciale que la population vit en lien économiquement avec ces ressources.

1.3. Une population diversifiée, en pleine évolution

1.3.1. Une commune très peuplée ...

Tableau I : Origine des localités et populations

Nom de la localités	Autre nom	Historique	Étymologie	Ethnie	Pop	Nb Con	Migr
Archan Hamady		1965	"les puisards de Hamady" en hassanya	maure, peuhl	100	15	
Arkhaw	Arghaw	1989, originaire de la Mauritanie et du Mali	"pierre fragile" en hassanya	maure	600	135	
Blazim	Blajmil	1999, originaire de Hamte	nom de la colline à proximité	maure	60		
Bokke Diambly	Bokediamby	1925, originaire de Nahali au Mali	Boki = "baobab" en poular ; Diamy = "sous le tamarinier" en poular	soninké, maure	2000	80	80
Bouate peuhl		1989, originaire de makhadougou, bouate trolle	Nom de son fondateur : Bouate	peuhl	110	26	
Bouate trolle	Bouate maure	1989, originaire de l'assaba et le nord du guidimakha	Nom de son fondateur : Bouate	maure, peuhl	700	150	
Makhadougou Boulhaye	Boulh'aiya	1976, originaire de Fès au Maroc	Boulhaye est le nom d'une tribu	maure	500	80	
Chilekha	Chelekha	1989, originaire d'Assaba	"sable" en hassanya	maure	1200	280	54
Coumbandao	Couma N'daw	1805, originaire de Diaroumé, situé entre Ajar et Hassi	goumba = "mare" en soninké ; Dao = "Autruche" en poular	soninké	2500	140	500
Digogni	Digogny	1989, originaire de Boutanda (commune de Gouraye)	Nom d'une mare	peuhl	60	12	
Diogountouro		991, originaire de Diguithi Koumou	Diogou : nom d'une petite fille ; Touro nom d'un arbre en soninké	soninké	5500	220	1700
Hassi Voulane	Gouppou Makka	1986		peuhl	83		
Goupou Mody 1		1948, originaire de Selka Fatima (commune Ajar)	"hameaux de Mody" en soninké	peuhl	150	25	
Goupou Mody 2		1965, originaire d'Ajar	"hameaux de Mody" en soninké	peuhl	100	20	
Guémou		1605, originaire de Koymba et Gandji	"rencontre" en soninké	soninke, peuhl	1800	115	300
Guémou 2		1998, originaire de Makhadougou	"rencontre" en soninké	peuhl	100	20	
Hassi Nakhle	Hassi Nakhailé	1978, originaire de l'Assaba et du sud du Mali	Nom du puits qui existait entre 2 palmiers	peuhl, maure	200	35	
M'Balou Hel Hor	Hel Hor	1996, originaire d'Oued Amour (commune de Bouilly)	Nom de son fondateur : Hel hor	peuhl, maure	60	16	
M'Balou Barek	Hel Mbarek	originaire de l'Assaba	Nom de son fondateur : Hel Mbarek	maure			
Khabou		vers 1800, originaire de Memi dans le Bakhounou au Mali	Vient de Khabou Ngoré = "champ de coton" en soninké	soninké, maure	4500	500	800
Khabou Kothie		1997, originaire des différentes zones	Khabou : champ de coton Kothie : "cailloux" en soninké	peuhl	70	15	
Meden Laghlal	Laghlal	1978, originaire d'Aïoun et Kiffa	Nom d'une tribu	maure	450	80	
Makhadougou peuhl	Makhadougou	1917, originaire de Moulssoumo et sud du Sénégal	"village de Makha" en bambara, ou "l'attente de Makha" en soninké	peuhl	600	110	1
M'Balou Liksare	Mballe centre	originaire de l'est	M'balou = premier soninké qui créa Mballe à côté de la colline	soninké, maure	100	20	
M'Balou abdoul harire	Mballe Diawbe	1951, originaire de Agoïnt		peuhl	40		
Mballe Haady		1995	Nom d'une colline	maure	100	20	
M'Balou Ouro Dawda Tegou		1979, originaire de Gory laké	Dawda = fondateur de la localité	peuhl	20		
Mballe Ouro Goory		1980, originaire de Niomelle, Hassi, Artémou et Nieleba	Nom de son fondateur Ouro Goory	peuhl	130	25	
Mballe Ouro Sambo Issa		1980	nom de son fondateur Ouro Sambo	peuhl	10	2	1
M'Balou Hel Moutayra	Mballe Sada	1985, originaire de Weidamour (commune de Bouilly)	Moutayra = "dispersion"	peuhl	10	1	
Moustim 1		1987 originaire de Kavre	Nom donné par un savant maure	maure	400	60	
Moustim 2		1988 originaire de Kavre	Nom donné par un savant maure	maure	300	50	
Nenethou		originaire de Macina au Mali		peuhl			
Oulyhota		1993, originaire de Mama-yely, Soukhou, Sélibaby et Coumba Ndaw	"celui qui a peur n'a qu'à rentrer" en poular	peuhl	60	13	
Saboucire		1911, originaire de Bouyagui au Mali	"Gris-gris réussit" en soninké	soninké	2300	250	350
Saidou France		1989, originaire de Arkhaw (commune Ajar)	Nom de son fondateur : Saidou France	peuhl	30	5	
Sollou		vers 1805, originaire de Bokhoro (Mali)	"bois" en soninke	soninke	2500	75	600
Soukhou Maure		1989, originaire de Coumba Ndaw	"passage d'eau" en hassanya	maure	150	30	1
Soukhou peuhl		1989, originaire de Coumba Ndaw	"passage d'eau" en hassanya	peuhl	30		
Yogui Maure		1993, originaire du nord de Mauritanie		maure	300	62	
Yogui peuhl		1994, originaire de Likseyba au Gorgol		peuhl	70	20	
TOTAL					27993		4387

Source : Diagnostic participatif auprès de la population (2005) et IRIP (2004)

Légende : Pop=Population ; Nb con=Nombre de concessions ou ménages ; Migr=nombre de migrants

Rem : Une confusion existe sur le nom des localités M'balou liksare/centre, M'balou abdoul harire/Diawbe, M'balou Haady, M'balou hel moutayra/saada

village soninké	Ethnie majoritaire, ces couleurs seront reprises dans la colonne "village" des tableaux suivants, afin d'identifier rapidement l'ethnie de chaque localité
village peuhl	
village maure	
village mixte	

Comme décrit précédemment, la répartition de la population de la commune résulte de son histoire. Elle accueille la population la plus importante de la région avec 26000 habitants. Ces habitants se répartissent dans un grand nombre de villages soninkés (7, largement supérieure à la moyenne régionale) très peuplés, un grand nombre de petites localités peulhs (18 localités inférieures à 200 habitants) et 15 localités maures petites et moyennes. Mais ces chiffres sont en évolution à la hausse. Les migrants sont nombreux dans les villages soninkés, leur importance socio-économique sera étudiée ultérieurement (voir partie 2.4).

1.3.2. ... En plein essor ...

1.3.2.1. La sédentarisation en Mauritanie

Comme on l'a vu dans l'historique de la commune, la société mauritanienne connaît des bouleversements profonds qui affectent l'ensemble de sa population et de son mode de vie.

La sécheresse qui a frappé la Mauritanie dans les années 1970 a poussé un grand nombre de la **population nomade à se sédentariser**, entraînant des changements sans précédents des comportements. D'un mode de vie éleveur-nomade, les populations sont devenues agricultrices, profitant des lieux fertiles (oueds, marigots) pour s'installer.

D'autre part, la **population se rapproche des agglomérations** et des pôles importants pour profiter de l'emploi, des services, des infrastructures sanitaires et éducatives.

1.3.2.2. Urbanisation au bord du fleuve

Khabou incarne bien l'évolution de la Mauritanie en général, elle a vu sa **population augmenter** considérablement et se **diversifier**, encouragée par la politique de sédentarisation, bénéficiant d'une situation géographique avantageuse au bord du fleuve. Récemment, des quartiers maures se sont développés autour des villages soninkés (Bokediaby, Khabou...), de nombreux villages maures et peulhs se sont créés.



L'**activité augmente** dans la commune, les villages grossissent. Les villages au bord du fleuve connaissent une urbanisation particulièrement importante (Sollou, Diogountouro, Khabou), encouragée par l'appui financier des migrants et l'arrivée de nouvelles populations en périphérie. On observe la construction de nombreuses maisons en ciment dans les villages.

Photo 6 : Urbanisation à Khabou (mars 2005)

1.3.2.3. La notion de village ou campement

Le processus de sédentarisation n'est pas totalement achevé, la transhumance et les déplacements perdurent. La **définition de la notion de village** et de campement est parfois difficile. Les villages sont en général le résultat de la sédentarisation de nomades sur le lieu d'un campement hivernal. Mais en fonction des contraintes liées à l'élevage, un village (peulh) peut se déplacer et disparaître pour aller s'établir ailleurs, sur un autre campement, qui peut-être se fixera et deviendra un village. La frontière entre les deux

notions (village et campement) est parfois ténue et interroge sur la reconnaissance et la représentativité des villages, la place laissée aux semi-nomades.

Le groupe de localités des Mballe illustre ce problème. Ces villages liés, chacun composé d'une famille, de quelques concessions, sont dispersés sur un vaste territoire, rendant difficile un aménagement cohérent du territoire et la mise en place d'infrastructures pour toute la population.

1.3.3. ... Où cohabitent des cultures différentes

1.3.3.1. Un habitat caractéristique de l'ethnie



l'avant, tournée vers la cour.

Photo 7 : Cour d'une concession soninké (mars 2005)

Les villages diffèrent radicalement de physionomie en fonction de l'ethnie qui les peuple. Le mode de vie influe sur le type d'habitat, que l'on peut observer. On constate chez les soninkés l'existence de grandes concessions traditionnellement construites en banco, actuellement pour les plus aisés en ciment. Ces concessions comportent habituellement une large cour intérieure, lieu de vie et de cuisine, ombragée par des nymes... Les bâtiments entourent cette cour, et chaque chambre comprend une douche à l'arrière, et un auvent à

L'habitat des peulhs est plus simplement constitué de cases rondes en banco couvertes de paille, devant lesquelles sont installées un petit auvent ou hangar en bois.



Photo 8 : Cases peulh (mars 2005)

Les cases sont disposées en cercle, chacune tournée vers le centre, et la concession est délimitée par une clôture en bois.

L'habitat maure est caractérisé par les hangars en bois ou ciment, au centre d'une concession clôturée de bois.

Photo 9 : Hangar maure en ciment (mars 2005)



Les habitats des peulhs et des maures sont plus simples du fait du mode de vie nomade plus ou moins abandonné depuis peu. Au contraire, les soninkés sédentaires ont développés des constructions fixes plus élaborées. Mais actuellement et surtout en ville, les types d'habitats se mélangent, on retrouve parfois le hangar maure chez des peulhs ou des soninkés, en plus de l'habitat classique.

Cependant, on observe des transformations de mode de vie, les types d'habitats se mélangent et deviennent mixtes. Par exemple, les concessions soninkés empruntent le hangar maure.

1.3.3.2. Des liens entre communautés

Sur ce vaste territoire cohabitent dans une bonne entente trois ethnies différentes : les peulhs, les maures et les soninkés. Egalement à l'échelle villageoise, les communautés vivent ensemble, comme les soninkés et maures à Khabou, Bokke Diamby..., les soninkés et peulhs à Guémou, les maures et peulhs à Archan Hamady, Bouate trolle, Hassi Nakhle, Hel Hor... Les différentes communautés ne développent pas les mêmes activités. **Des liens économiques, complémentaires** s'établissent donc entre elles. Par exemple, les éleveurs peulhs fournissent la viande et le lait aux familles soninkés, les maures investissent plus souvent le commerce et acheminent ainsi les produits locaux à Sélibaby et Nouakchott.

Commune du Guidimakha la plus vaste et la plus peuplée, Khabou possède un environnement riche mais en voie de dégradation. Trois ethnies cohabitent et tissent des liens entre elles sur ce territoire et également avec les villages frontaliers voisins. En plein essor, la commune connaît une urbanisation galopante du fait de sa situation géographique favorable et d'un appui des migrants.

2. Diagnostic des secteurs sociaux et économiques

2.1. Des infrastructures de base nombreuses mais défectueuses

2.1.1. Des infrastructures éducatives pour une éducation moyenne

Tableau II : Infrastructures éducatives

Village	Ecole	Date	Classe	Effectif d'élève			Enseign	Cantine	CPE	Problèmes
				G	F	Tot				
Archan Hamady	1	1998	2	26	30	56	1	non	oui	pas de tables bancs, faible taux scolarisation, pas de cantine scolaire, manque de fournitures scolaires
Arkhaw	1	1998	2	95	50	145	1	oui	oui	manque du personnel et de matériel
Blazim										pas d'école
Bokke Diamby	1	1991	4			122	1	non	oui	manque d'instituteur, baisse du taux d'alphabétisation, manque des fournitures scolaires
Bouate peuhl										pas d'école
Bouate trolle	1	1997	3	55	46	101	2	oui	oui	pas d'eau, déplacement des élèves, pas de logements ni de latrines
Makhadougou Boulhaye	1	1994	2	30	40	70	1	oui	oui	pas de clôture, manque de tables et des fournitures
Chilekha	1	1996	5	100	60	160	2	oui	oui	manque d'enseignant, irrégularité des élèves, analphabétisme élevé, manque de latrines et de matériel pédagogique
Coumbandao	1	1987	3	109	75	184	4	oui	oui	manque de matériel scolaire, pas de jardin scolaire, pas de latrines ni clôture, tables cassées
Digogni										pas d'école
Diogountouro	2	1962	6	100	100	200	8	non	oui	faible scolarisation des filles, pas de cantine, manque d'équipement, espace restreint, absence des enseignants, incompétence du CPE
Hassi Voulane										pas d'école
Goupou Mody 1	1	1993	2	21	45	66	1	oui		manque de fournitures scolaires, tables cassées, abandon des élèves
Goupou Mody 2										école de Goupou Mody1
Guémou	1	1980	6	45	136	181	5	non	oui	incompétence des enseignants, manque de motivation des enfants, pas de cantine ni de fournitures scolaires
Guémou 2										pas d'école
Hassi Nakhle	1		2			124	1	oui	oui	faible niveau des élèves, pas de suivi scolaire, manque de matériel, faible scolarisation des filles
M'Balou Hel Hor										pas d'école
M'Balou Barek										pas d'école
Khabou	1	1962	9	254	138	392	7	oui	oui	manque d'enseignant, irrégularité des élèves et des enseignants, manque de fournitures scolaires
	1	2004	4	absence données			4			
	1 col	2002	6	104	14	118	7			Manque d'eau, d'électricité, de table bancs, d'un foyer d'accueil d'élèves déplacés, d'une boutique scolaire, d'un centre médical, d'un jumelage
Khabou Kothie										pas d'école
Meden Laghlal	1	1993	1	35	30	65	1	oui	oui	manque de salle de classe et de fourniture scolaire
Makhadougou peuhl	1	2003	1	30	40	70	1	non	oui	manque de salle de classe et de fourniture scolaire
M'Balou Liksare	1	1998					1	non		absence de l'instituteur
M'Balou abdoul harire										pas d'école
Mballe Haady										pas d'école
M'Balou Ouro Dawda Tegou										pas d'école
Mballe Ouro Goory	1	1995	1	23	30	53	1	non		absence de l'instituteur
Mballe Ouro Sambo Issa										pas d'école
M'Balou Hel Moutayra										pas d'école
Moustim 1	1	1989	3	44	54	98	2	oui	oui	mauvais état des salles, niveau faible, manque de tables
Moustim 2										école de moustim 1
Nenethou										pas d'école
Oulyhota										pas d'école
Saboucire	1	1976	4	74	122	196	3	non	oui	manque d'enseignant, bâtiment en mauvais état, tables cassées, manque de salles, manque de fournitures et de cantine
Saidou France										pas d'école
Sollou	1	1981	4	69	120	189	4	non	oui	manque d'hébergement pour les enseignants, manque d'équipement, abandon des filles
Soulkhau Maure	1	1990	2	25	45	70	1	non	non	manque de fourniture scolaire, baisse du niveau des élèves
Soulkhau peuhl										même école que Soulkhau Maure
Yogui Maure	1	1999	2	22	30	52	1	oui	oui	pas de clôture, manque de tables, irrégularité des élèves
Yogui peuhl										pas d'école
Total	23		74	1261	1205	2712	60			

Source : Diagnostic participatif auprès de la population (2005)

Légende : G=Garçon ; F=Fille ; tot=total Enseign=Nombre d'enseignant ; CPE=Comité de Parents d'Elèves ; col=collège

2.1.1.1. Progressivement, des écoles dans les principaux villages

a) *Historique de l'installation des écoles*

Au total, la commune de Khabou compte 23 écoles et un collège, dans 21 localités. Les premières dates de 1962 à Khabou et Diogountouro juste après l'indépendance, puis suivirent la construction d'autres écoles dans les villages soninkés, les plus grands et anciens (Sabouciré en 1976, Sollou en 81, Coumba Ndao en 1987 et Bokkediambly en 1991). Les autres villages, moins peuplés et plus récents ont commencé à avoir des écoles à partir de 1989 (Mouslim), Soulkhou et Gouppou Mody en 1990 et 1993. Plus récemment, M'balou centre, Archan Hamady et Arkhaw ont bénéficié d'écoles en 1998, et enfin Khabou a vu la construction d'une deuxième école en 2004 et d'un collège en 2002.

b) *Des écoles réparties sur le territoire*

Finalement, les écoles sont réparties sur le territoire communal, seules les petites localités n'en disposent pas. Les enfants des petites localités vont rarement à l'école, même si on trouve souvent une école dans une localité voisine relativement proche. Seules les localités de Digogni, Gouppou makka (=Hassi voulane) sont vraiment éloignées de toutes infrastructures éducatives.

La dispersion des villages sur le territoire communal rend difficile la mise en place d'une école dans chaque localité, l'exemple le plus flagrant étant la dispersion des localités M'balou. En effet, augmenter le nombre de structures signifie augmenter les charges pour la commune, le nombre de personne à payer, le matériel pédagogique... pour parfois seulement 50 personnes.



Photo 10 : Ecole de M'balou Liksare ou centre (mars 2005)

2.1.1.2. Des effectifs très variés

Au total, on dénombre environ 2600 élèves dans la commune, avec une répartition variable en fonction de la taille des villages. Ces élèves étudient dans 23 écoles, 72 salles de classe avec 60 enseignants. En moyenne, ces chiffres paraissent corrects : 36 élèves par classe et 42 élèves par enseignants. Cela masque cependant d'énormes disparités. Certaines écoles sont largement surchargées et manquent de locaux pour enseigner : Arghaw, 1 enseignant dans 2 classes pour 145 élèves, Coumba Ndao, Hassi Nakhaile 1 enseignant pour 124 élèves, Laghlal, Makhadougou, Saboucire, Sollou, Chelekha, Bokkediambly, Gouppou Mody, Soulkhou maure. Toutes ces localités connaissent un manque d'équipement ou d'enseignant qui empêchent de fournir une éducation de qualité. Au contraire, des localités comme Khabou, Diogountouro bénéficient de conditions favorables.

En moyenne, on constate que le nombre de filles scolarisées à l'école primaire est quasiment égal au nombre de garçons. Cela montre une certaine prise de conscience de l'importance de l'éducation. Cependant, ces chiffres chutent à partir de la classe de 5^{ème}, et plus encore au collège (14 filles pour 104 garçons). Une fois mariées (souvent très jeunes), rares sont celles qui continuent à étudier.

2.1.1.3. Un collège à Khabou

Khabou a la chance de posséder un collège depuis 2002, ce qui évite aux élèves du sud de la commune d'aller étudier à Sélibaby. C'est d'autant plus important pour la scolarisation des filles que les parents hésitent souvent à envoyer étudier leurs filles en ville à Sélibaby.

2.1.1.4. Financement de ces structures

Concernant les villages soninkés à forte migration, la majorité des écoles ainsi que le collège ont été construits sur financement des migrants. Pour les autres écoles, elles ont vu le jour dans le cadre de deux programmes nationaux d'éducation n°5 d'abord, n°6 ensuite. Ainsi le collège de Khabou est construit par la mairie et le programme national d'éducation.

2.1.1.5. Malgré tout des problèmes de qualité de l'enseignement

a) Difficultés du système éducatif

Le système éducatif est largement défectueux même dans les villages disposant d'une école. Les difficultés évoquées sont l'irrégularité, « l'incompétence » et le manque d'enseignants, qui s'expliquent par le manque de formation et de motivation (financière). Les enseignants sont souvent absents et manquent de compétences pour enseigner aux enfants. Certaines écoles attendent l'affectation d'enseignants supplémentaires. L'enseignement en deux langues arabe et français posent parfois des problèmes : un « arabisant » aura des difficultés à enseigner en français et un « francisant » à enseigner en arabe.

Egalement, les conditions matérielles d'enseignements sont mises en cause en l'absence de matériels pédagogiques, d'équipements (tables bancs, latrines, clôtures...), de salles pour enseigner et d'eau pour les enfants...

Un problème concernant les élèves même se pose, leur niveau scolaire est faible, la fréquentation de l'école irrégulière. En effet, les enfants sont souvent absents pour travailler au champ ou dans la famille. Tout cela entrave le système éducatif et empêche les élèves d'être formés correctement.

b) Des conséquences sur le développement

Cela a forcément des conséquences sur le développement du pays en lui-même, qui hypothèque son avenir en n'assurant pas la formation de sa population. Les problèmes du système éducatif entravent le développement de compétences intéressantes, et inhibent ainsi la possibilité d'innover, de créer des projets rémunérateurs... Sans formation et sans espoir de concrétiser un projet au pays, les jeunes souvent tentés par la migration, enlèvent localement de la main d'œuvre et une capacité d'entreprendre.

Mais petit à petit, les populations prennent conscience de l'importance de l'éducation des enfants. De plus en plus d'enfants sont scolarisés, et même si cela reste modeste, de plus en plus de filles également vont à l'école. Des progrès restent à faire mais l'évolution des mentalités est en bonne voie.

La commune de Khabou dispose de 23 écoles sur son territoire, mais la qualité de l'enseignement y est tout à fait disparate en fonction des localités, et le niveau des élèves faibles. Des problèmes d'équipements, de manque d'enseignant, d'irrégularité des élèves entravent l'éducation. Des conséquences néfastes se posent pour l'avenir et le développement du pays.

2.1.2. Des infrastructures sanitaires mais des freins à la couverture sanitaire

2.1.2.1. Des maladies fréquentes

Les maladies usuelles auxquelles sont confrontées les populations sont le paludisme en hivernage, les diarrhées et parasitoses (souvent liées à l'insalubrité de l'eau), la bilharziose, plus spécifique à la zone du fleuve, liée aux eaux stagnantes (mares), les infections respiratoires (toux), la malnutrition. En outre, un manque de suivi des grossesses engendre parfois des complications pour le bébé ou la mère.

2.1.2.2. Des postes et du personnel de santé

a) 10 postes de santé

On compte 10 postes de santé répartis sur ce large territoire, dans les principaux villages. Certaines localités du nord sont situées plus proche de Sélibaby vont se soigner à l'hôpital régional. Le village de Diogountouro dispose même de 2 postes de santé, dont un est peu fréquenté et est situé en zone inondable.

b) Un personnel médical important

Le personnel de santé communal est assez important, avec notamment la présence d'un médecin au poste de santé de Khabou, fait rare dans la région (mis à part à Sélibaby). La commune dispose également de 8 infirmiers et 8 aides ou accoucheuses traditionnelles (souvent sans formation). Le poste de santé de Bokkediamby n'est pas encore inauguré et ne dispose pas encore de personnel.

La commune dispose d'une pharmacie privée à Khabou, mais la population a en général la possibilité d'acheter des médicaments dans les postes de santé quand il y en a. On trouve également une pharmacie à Diogountouro, gérée par le personnel de santé.

c) Financements de ces structures

Comme pour les écoles, les migrants de villages soninkés ont financé un poste de santé de leur localité d'origine, c'est-à-dire 7 postes de santé dans la commune, ainsi qu'une pharmacie à Diogountouro. Pour les autres postes, ils ont été financés par la commune et la subvention de l'Etat.

2.1.2.3. Mais des problèmes pour soigner les populations

Mais si la répartition sur le territoire communal permet à une assez large frange de la population d'accéder aux postes de santé, ce n'est pas pour autant qu'elle peut se soigner correctement.

a) Manque de matériels et de personnels qualifiés

En outre les postes de santé manquent cruellement de matériels (Bokke Diamby, Diogountouro) et de personnels qualifiés. En effet, multiplication spontanée des infrastructures sanitaires, construites par les migrants par exemple, n'est pas forcément suivie sur les plans matériels et personnels compétents (fournis par l'Etat). On citera l'exemple de Bokke Diamby, où un poste construit par les migrants n'a pu être inauguré jusqu'à maintenant par manque de matériel et dans l'attente de l'affectation de personnel.

b) Des médicaments chers

Les soins sont gratuits en Mauritanie, mais la population n'a pas toujours les moyens de payer des médicaments même de base. En l'absence de système de sécurité sociale ou de mutuelle, les gens ne peuvent donc se soigner correctement.

Tableau III : Infrastructures sanitaires

Villages	Maladie	Poste santé	Pharmacie	Personnel	Problèmes	Postes relais
Archan Hamady	paludisme, diarrhée, grippe					<i>coumba ndaw, selibaby</i>
Arkhaw	diarrhée, paludisme, bilharziose					<i>khabor, muslim, gakoura (mali), chilka</i>
Blazim	paludisme					<i>guemou, sabouciré</i>
Bokke Diamby	paludisme, toux	1		absence de personnel	poste non inauguré, pas de personnel ni de matériel	<i>moulim, mali, khabou, et selibaby</i>
Bouate peuhl	paludisme					<i>guemou, sabouciré</i>
Bouate trolle	diarrhée, paludisme, bilharziose, avortement, grippe					<i>khabor</i>
Makhadougou Boulhaye						<i>guemou, selibaby</i>
Chilekha	bilharziose, paludisme	1		1 infirmier	manque de moyen pour payer les médicaments, manque de salles	
Coumbandao	paludisme, grippe, diarrhée, maux de tête	1		1 infirmier	manque de matériel de soin, de personnel, pas d'accoucheuse	
Digogni						
Diogountouro		2		1 infirmier, 1 aide infirmier, 1 accoucheuse	manque de personnel qualifié, zone inondable, manque de matériel	<i>Khabor, aroundou, Bakel, Balou (sénégal)</i>
Hassi Voulane						<i>guemou, selibaby</i>
Goupou Mody 1	paludisme, diarrhée, fièvre					<i>selibaby</i>
Goupou Mody 2						<i>selibaby</i>
Guémou	bilharziose, paludisme, diarrhée, grippe	1		1 infirmier	faible fréquentation, médicaments chers, manque de matériel, problème de communication et transport, absence de chaîne du froid	<i>Selibaby, khabou</i>
Guémou 2						
Hassi Nakhle	bilharziose, paludisme					<i>Sabouciré, Selibaby, Gakoura, Baïdian</i>
M'Balou Hel Hor						
M'Balou Barek						
Khabou	paludisme, malnutrition, toux, diarrhée	1	1	1 médecin, 1 infirmier, 3 sages-femmes	manque de personnel qualifié, éloignement du poste par rapport au village, prix élevé des médicaments	<i>Kayes, Gakoura, Lany, Taffé-sirga (Mali) Bakel (Sénégal), Selibaby</i>
Khabou Kothie						
Meden Laghlal	diarrhée, paludisme, bilharziose, avortement, grippe					<i>guemou, selibaby</i>
Makhadougou peuhl						<i>guemou, selibaby, diogountouro, coumba ndao, bakel(sénégal)</i>
M'Balou Liksare						<i>selibaby, coumba ndaw</i>
M'Balou abdoul harire						<i>selibaby</i>
Mballe Haady						<i>selibaby</i>
M'Balou Ouro Dawda Tegou	paludisme, diarrhée, grippe					<i>selibaby</i>
Mballe Ouro Goory						<i>selibaby</i>
Mballe Ouro Sambo Issa						<i>selibaby</i>
M'Balou Hel Moutayra						
Moulim 1	paludier, toux, bilharziose	1		1 infirmier	manque de personnel, de médicament, enclavement	<i>Sansaghe (mali), khabou,</i>
Moulim 2					poste de moulim 1	
Nenethou						
Oulyhota						<i>selibaby, coumba ndaw</i>
Saboucire	paludisme, diarrhée, toux	1		1 infirmier, 1 accoucheuse	bâtiment en mauvais état, manque de matériel	<i>Khabor, Gakoura Bakel, Kayes, Selibaby</i>
Saidou France						<i>selibaby, coumba ndaw</i>
Sollou	malnutrition, anémie, paludisme, parasitose	1		1 infirmier, 2 accoucheuses	irrégularité des consultations, manque d'équipement et personnel	<i>Khabor</i>
Soulkhou Maure	fièvre, paludisme					
Soulkhou peuhl						
Yogui Maure	rougeole, paludisme, diarrhée, avortement					<i>coumba ndaw, selibaby</i>
Yogui peuhl						

Source : Diagnostic participatif auprès de la population (2005)

Légende : Les localités en italique n'ont pas de poste de santé

c) Des déplacements difficiles

Les difficultés générales de circulation dans la région affectent pleinement la santé des populations. En effet, même si un poste de santé se trouve dans une localité voisine, les distances à parcourir dans des conditions difficiles (charrette, taxi brousse) fragilisent encore plus une personne affaiblie.

En outre, en raison des problèmes d'enclavement important de ce territoire, certaines localités n'ont pas du tout accès aux soins pendant l'hivernage. En effet, la commune est coupée au niveau de Coumba Ndao pendant l'hivernage, empêchant ainsi l'accès des médicaments dans la partie sud de la commune, et l'accès des personnes des localités sud à l'hôpital de Sélibaby.

Du point de vue sanitaire, la commune est relativement bien dotée avec 10 postes de santé et du personnel (17). Mais les difficultés de transport, notamment en hivernage, les prix élevés des médicaments, le manque de matériel et de personnes qualifiées empêchent les populations de bénéficier de soins de qualité.

2.1.3. Des infrastructures hydrauliques nombreuses mais inégales

2.1.3.1. Des conditions hydriques sahéliennes contraignantes

Au préalable, il faut garder à l'esprit que l'approvisionnement en eau est limité par les **faibles précipitations de la zone** et leur concentration dans le temps **sur 4 mois**. Ces faibles quantités d'eau rejoignent rapidement les oueds, ne bénéficiant peu à l'agriculture et au rechargement des nappes. La **structure des sols, compacts et imperméables**, accentue ces phénomènes.

Cependant, au regard des autres communes de la région, Khabou bénéficie d'un réseau hydrique relativement dense, de nombreuses mares, et surtout du fleuve Sénégal et du Karakoro, oued quasi permanent sur sa partie aval.

2.1.3.2. Equipements en infrastructures hydrauliques

a) Des équipements nombreux dans la commune

En matière d'eau de boisson et d'eau pour les besoins quotidiens des populations, la commune dispose de **plusieurs types de ressources en eau** : le fleuve Sénégal et le Karakoro, des **forages** équipés avec des pompes manuelles, des **puits villageois** (qui sont parfois des contre puits) et **marâchers**, des **puisards** creusés dans les marigots. Mais les eaux du fleuve, du Karakoro et des puisards sont impropres à la consommation et génèrent des maladies comme la bilharziose. Les populations continuent pourtant de s'approvisionner avec le fleuve Sénégal.

Au total, la commune dispose d'un grand nombre de **structures (363)** pour extraire l'eau potable. Parmi ces structures, 36 (soit 10%) ne fonctionnent pas, 89 (soit 24%) sont salées, ils restent 11 forages et 227 puits fonctionnels (qui parfois tarissent). On compte donc 238 (66%) sources fonctionnelles d'approvisionnement en eau potable, soit 1 pour 109 personnes, mais ces structures sont inégalement réparties.

b) Une répartition inégale dans la commune

Les localités les mieux approvisionnées sont aussi les plus peuplées : Khabou (95 puits), Guémou (55 puits), Diogountouro (38 puits et 2 forages), Coumba Ndao (20 puits). Malgré cela, les populations évoquent un problème de qualité des eaux (boueuse, polluée, non potable, salée...).

Au contraire, 22 localités ne disposent pas de point d'eau potable et sont obligé de parcourir des distances importantes ou de boire l'eau du fleuve : Archan Hamady, Blazim, Bouate trolle, Saidou Frans, Soukhou peulh (va à Soukhou maure), Yogui peulh (va à Yogui maure), Makhadougou Boulhaiya, Digogny (va au fleuve à 6 km), Gouppou Makka, Gouppou mody2 (va à Gouppou Mody 1), Guémou 2, Laghlal, Nénethou (va au fleuve), Oulyhota et le groupe de M'Balou (seul M'balou centre dispose d'un puits).

Le chiffre très élevé de localités sans point d'eau et la mauvaise qualité de l'eau extraite dans les autres localités montrent à quel point la problématique de l'eau potable reste primordiale dans la commune.

c) Financement de ces structures

Les migrants ont également financés des puits ou retenues d'eau dans les localités de Bokke Diamby et Coumba Ndao. Certains puits sont également financés par les villageois eux-mêmes, et certains forages par la coopération mauritano-italienne.

Tableau IV : Infrastructures hydrauliques

Villages	Forage		Puits				Autre	Problèmes
	F	N-F	F	N-F	salé	tarri		
Archan Hamady							puisard	manque d'eau potable, eau polluée, maladies liées à l'eau
Arkhaw					1		puisard	manque d'eau, eau polluée
Blazim				1			puisard	puisards éloignés et salés
Bokke Diamby		2	3		4	oui	puisard	forage souvent en panne, quantité d'eau insuffisante
Bouate peuhl			1				puisard	manque d'eau potable, pollution des eaux
Bouate trolle				1			puisard	manque d'eau potable, pollution des eaux
Makhadougou Boulhaye	1						puisard	tarissement des puisards, manque d'eau potable
Chilekha	1	1	1	2			puisard	manque d'eau potable, forage et puit non fonctionnels
Coumbandao		2	20		12	oui	puisard	eau polluée, manque d'eau potable
Digogni				1			fleuve	point d'eau éloigné
Diogountouro	2	1	38	2	5		fleuve	eau du fleuve boueuse pendant l'hivernage, manque d'eau potable, forage non fonctionnel (à réparer et mettre des filtres)
Hassi Voulane							puisard	manque d'eau, longue distance à la recherche d'eau
Goupou Mody 1	1		1				puisard	forage souvent en panne, quantité d'eau insuffisante
Goupou Mody 2							puisard	absence d'eau potable, tarissement des puisards
Guémou	2	1	55	1	5	oui	puisard	tarissement des puits, fatigue à puiser l'eau, eau polluée
Guémou 2							puisard	point d'eau éloigné, tarissement des puisards, manque d'eau
Hassi Nakhle		1		1			puisard	eau polluée, maladies liées à l'eau
M'Balou Hel Hor							puisard	point d'eau éloigné, manque d'eau
M'Balou Barek				1			puisard	absence d'eau potable, tarissement des puisards
Khabou		4	95	5			fleuve	eau du fleuve boueuse pendant l'hivernage, le tiers des puits sont salés, manque d'eau potable, manque de filtre
Khabou Kothie			1				fleuve	manque d'eau
Meden Laghlal				1			puisard	tarissement des puisards, eau non potable
Makhadougou peuhl	1						puisard	tarissement des puisards, manque d'eau potable
M'Balou Liksare			1			oui	puisard	eau polluée, absence d'eau potable
M'Balou abdoul harire						oui	puisard	manque d'eau potable, eau polluée, maladies liées à l'eau
Mballe Haady		1	1				puisard	point d'eau éloigné, eau polluée
M'Balou Ouro Dawda Tegou							puisard	point d'eau éloigné, eau polluée
Mballe Ouro Goory							puisard	point d'eau éloigné, manque d'eau
Mballe Ouro Sambo Issa							puisard	point d'eau éloigné, manque d'eau
M'Balou Hel Moutayra							puisard	point d'eau éloigné, manque d'eau
Mouslim 1	1			1	1		puisard	manque d'eau, forage non fonctionnel
Mouslim 2	1			1			puisard	manque d'eau potable, forage non fonctionnel
Nenethou							puisard	point d'eau éloigné, manque d'eau
Oulyhota							puisard	manque d'eau, puisards tarissables, eau polluée
Saboucire		1	3		61		puisard, barrage	puits profonds, tarissables et salés
Saidou France							puisard	eau polluée, tarissement des puisards
Sollou			6	4			fleuve	puits salés, nappe profonde, eau du fleuve boueuse pendant l'hivernage
Soulkhoul Maure			1				puisard	manque d'eau, puisards tarissables, eau polluée
Soulkhoul peuhl							puisard	manque d'eau, puisards tarissables, eau polluée
Yogui Maure	1		1			oui	puisard	puits tarissable, forage souvent en panne
Yogui peuhl							puisard	point d'eau éloigné, manque d'eau
Total	11	14	228	22	89			TOTAL structure hydrau = 364

Source : Diagnostic participatif auprès de la population (2005)

Légende : F=Fonctionnel ; N-F=Non fonctionnel ; tarri=tarissable

d) Des structures défectueuses à réparer

On remarque le nombre important de structures non fonctionnelles, notamment des forages (14/25). Cela s'explique par le manque de matériels et de compétences pour la réparation de pompes et la difficulté à trouver des pièces de rechange. Ce fait est d'autant plus regrettable que la qualité de l'eau est meilleure dans un forage que dans un puits (plus profond, pas de contact à l'air libre), que l'eau est assurée toute l'année (pas de tarissement) et que cet investissement est temporairement inutile jusqu'à réparation de la pompe.

Parmi les puits non fonctionnels, certains sont en cours de fonçage mais les travaux ne sont pas achevés (exemple de Digogny).

La commune de Khabou est relativement bien dotée en écoles et postes de santé du point de vue quantitatif, mais la qualité laisse à désirer, en raison d'un manque de matériels et personnels compétents. Sur le plan hydraulique, malgré la présence d'un grand nombre de structures hydrauliques, une partie de la population n'a pas accès à l'eau potable. En effet, les puits et forages sont mal répartis sur le territoire, et un certain nombre n'est pas fonctionnel.

Après avoir envisagé les infrastructures de base de la commune, il convient d'étudier ses ressources et les activités économiques qui font vivre la population.

2.2. Une économie basée sur l'exploitation du milieu

2.2.1. Agriculture traditionnelle et maraîchage : des atouts menacés

L'agriculture est la principale activité des populations de la commune de Khabou, notamment dans la communauté soninkée. Cette activité est pratiquée sous deux formes : la culture sous pluie (le diéri) et la culture de décrue en contre saison (le walo). Récemment, le maraîchage a été introduit comme activité communautaire d'appoint.

2.2.1.1. Une agriculture sous pluie dans toutes les localités

La culture sous pluie (diéri) se pratique pendant l'hivernage, du mois de juillet au mois d'octobre, sur les terres dites hautes par opposition aux terres plus basses du walo. Globalement, les zones de culture sont essentiellement les plaines, ruisseaux (cours d'eau à évacuation rapide) et oued (cours d'eau qui accumule les eaux). Les sols - appelés katamangué, parawolé, signa - sont souvent argilo-sableux ou argilo-limoneux.

Ils sont essentiellement favorables à la culture de l'arachide, du niebe et des céréales (sorgho essentiellement, maïs), bien appréciées par les populations. Cette production est auto-consommée et constitue la base de l'alimentation des populations.

Tous les villages de la commune pratiquent l'agriculture sous pluie. Pour la moitié des localités (cf tableau V : 22), il s'agit même de leur activité principale.

Ce type de culture connaît cependant des aléas importants, en lien à l'irrégularité des pluies notamment.

2.2.1.2. Culture de décrue : un atout pour combien de temps ?

a) *Culture de décrue au bord des cours d'eau et dans les cuvettes*

La culture de décrue (walo et falo) se pratique à partir du mois d'octobre jusqu'au mois de janvier sur des terres basses, dans le lit mineur des oueds et du fleuve. Elle ne dépend pas directement des pluies puisqu'elle débute à la fin de l'hivernage mais bien de l'inondation, de l'humidité et des micro-climats qui règnent aux abords des oueds. Cette réserve d'humidité et cette fertilité sont possibles sur des sols argileux, profonds, dans les dépressions et bas fonds. Les spéculations sont le maïs, légumes divers (niébé, gombo, courge), henné, oseille de guinée (dite bissap), menthe, patate douce et parfois même du riz.

Au total, dix localités, soit un quart pratique l'agriculture de décrue, c'est à dire tous les villages du bord du fleuve et du Karakoro (Khabou, Sollou, Diougountouro, Bokke Diamby, Mouslim, Nenethiou, Arkhaw) et deux villages de l'intérieur bénéficiant d'un milieu favorable (Archan Hamady, Guémou). Les autres localités ne disposent pas des conditions environnementales pour ce type de culture.

b) *Comparaison avec d'autres communes de la région*

Si on compare la commune de Khabou par rapport à d'autre de la région, on constate que l'agriculture de décrue est plus pratiquée dans la commune de Khabou. Par exemple à Bouilly (le long du Karakoro au nord-est de Khabou), la culture de décrue a été totalement abandonnée dans l'intérieur des terres et ne subsiste qu'au bord du Karakoro. L'avantage de Khabou s'explique par sa situation géographique favorable au bord du fleuve et du Karakoro, une pluviométrie plus importante et un état de dégradation de l'environnement moins avancé que dans les communes du nord.

Tableau V : L'agriculture

Villages	pla	Type	Espèces cultivées	Maraîchag		Problèmes
				o/n	Date	
Archan Hamady	p	diéri, walo	mil, maïs, arachide, niébé, légumes	non		manque de clôture, manque de matériel agricole, irrégularité des pluies, ravageurs, manque de semences
Arkhaw	p	diéri, walo	maïs, arachide, mil, niébé, légumes	oui	1989	manque de clôture, manque d'insecticide, technique agricole archaïque, divagation des animaux
Blazim	s	diéri	mil, arachide, sorgho et niébé	non		ravageurs (criquets, oiseaux), divagation des animaux
Bokke Diamby	p	diéri, walo	mil, maïs, arachide, niébé, légume, patate	oui	1984	manque de moyen agricole, manque de clôture
Bouate peuhl	p	diéri	mil, maïs et niébé	non		manque de terre cultivable et épuisement des terres
Bouate trolle	s	diéri	haricot, mil, arachide et niébé	oui		divagation des animaux, manque d'insecticide et manque de clôture
Makhadougou Boulhaye	p	diéri	sorgho, maïs, petit mil, arachide	oui		ravageurs (criquets), divagation des animaux
Chilekha	p	diéri	mil, maïs, sorgho	oui	1998	manque de matériel agricole, manque d'eau, ravageurs (criquets)
Coumbandao	p	diéri	riz, mil, maïs, gombo, pastèque, arachide	oui	1985	divagation des animaux, technique agricole archaïque, érosion, manque de clôture, ravageurs (oiseaux, criquets, parasites)
Digogni	s	diéri	mil, niébé, arachide	non		manque de clôture
Diogountouro	p	diéri, walo	mil, niébé, arachide, sorgho, maïs	oui		manque de clôture, dégradation des sols, intempéries, manque de matériel moderne
Hassi Voulane	s	diéri	mil, niébé, maïs	non		manque de moyens pour exploiter les terres, technique agricole archaïque
Goupou Mody 1	p	diéri	mil, gombo, sorgho, henné, niébé, arachide	oui	1998	érosion, ravageurs (criquets, oiseaux, parasites), divagation des animaux
Goupou Mody 2	s	diéri	mil, niébé, maïs	oui	2004	manque d'eau, érosion, ravageurs (criquets, oiseaux)
Guémou	p	diéri, walo	riz, mil, maïs, gombo, niébé, arachide	oui	1990	érosion, ravageurs (criquets), divagation des animaux
Guémou 2	s	diéri	mil, niébé, maïs	non		manque de clôture, érosion, ravageurs
Hassi Nakhle	p	diéri	mil, niébé, maïs	oui		manque de moyen moderne, manque d'insecticides, divagation des animaux
MBalou Hel Hor	s	diéri	mil, niébé, maïs	non		érosion, dégradation des terres, irrégularité des pluies, ravageurs
MBalou Barek	s	diéri	mil, niébé, arachide	oui	1996	manque de clôture, dégradation des sols, intempéries, manque de matériel moderne
Khabou	p	diéri, walo	mil, gombo, sorgho, henné, niébé, arachide, riz	oui	1975	manque de clôture, divagation des animaux, manque de matériel moderne, érosion
Khabou Kothie	s	diéri	mil, arachide	non		manque de terre cultivable et de matériel moderne
Meden Laghlal	s	diéri	mil, arachide, maïs	oui	1999	divagation des animaux, manque de semences
Makhadougou peuhl	p	diéri	mil, arachide, maïs	oui	2004	divagation des animaux, manque de semences, érosion, manque de semence
MBalou Liksare	s	diéri	mil, gombo, sorgho, henné, niébé, arachide			érosion, dégradation des terres, irrégularités des pluies, ravageurs, technique agricole archaïque
MBalou abdoul harire	s	diéri		oui	1995	manque de moyen et de technicité
Mballe Haady	p	diéri	mil, gombo, sorgho, henné, niébé, arachide	oui	2004	manque de clôtures, divagation des animaux, manque de matériel moderne, érosion
MBalou Ouro Dawda Tegou	s	diéri	mil, gombo, sorgho, henné, niébé, arachide	non		manque de clôtures, divagation des animaux, manque de matériel moderne, érosion
Mballe Ouro Goory	s	diéri	sorgho, niébé, maïs	non		manque de clôtures, manque matériel, manque d'aménagement hydro agricole
Mballe Ouro Sambo Issa	s	diéri	sorgho, niébé, maïs	non		manque de clôtures, manque de matériel moderne
MBalou Hel Moutayra	s	diéri	sorgho, niébé, maïs	non		érosion, manque de clôture
Mouslim 1	p	diéri, walo	mil, gombo, sorgho, henné, niébé, arachide	oui	1989	manque de moyen, manque d'eau en saison sèche
Mouslim 2	p	diéri, walo	mil, gombo, sorgho, henné, niébé, arachide	oui	1989	manque de moyen, manque d'eau en saison sèche, présence de ravageurs
Nenethou	s	diéri, walo	sorgho, niébé, maïs	non		divagation des animaux, manque d'aménagement hydro agricole
Oulyhota	s	diéri	sorgho, arachide	oui	2002	ravageurs, manque de terre agricole
Saboucire	p	diéri	gombo, sorgho, arachide, riz, bissap	oui	1984	manque clôtures, ravageurs
Saidou France	p	diéri	niébé, sorgho, pastèque, maïs	non		ravageurs, divagation des animaux
Sollou	p	diéri, walo	mil, gombo, sorgho, henné, niébé, arachide, riz, bissap	oui	1980	ravageurs (rongeurs), divagation des animaux
Soulkhoul Maure	p	diéri	sorgho, niébé, maïs	oui	2000	irrégularité des pluies, manque d'intrant, érosion
Soulkhoul peuhl	p	diéri	sorgho, niébé, maïs, arachide	oui	2003	irrégularité des pluies, manque d'intrant, érosion
Yogui Maure	p	diéri	sorgho, niébé, maïs, arachide	oui		divagation des animaux, érosion
Yogui peuhl	p	diéri	sorgho, niébé, maïs, arachide	oui		divagation des animaux, érosion
Synthèse	22 p	10 walo; 42 diéri		24	oui	Érosion, divagation animale (manque de clôture), ravageurs, manque de matériels et de moyens

Légende : Pla= Place de l'activité dans l'économie du village ; P=Principale ; S=Secondaire
Source : Diagnostic participatif auprès de la population (2005)

c) Une activité en déclin

Mais si la commune de Khabou est plus avantagée que d'autre, il n'en reste pas moins qu'aujourd'hui, les années de sécheresse et le processus érosif ont créé des bouleversements dans la pratique de l'agriculture. En effet, comme partout dans la région, les marigots exploitables en décrue sont rares et des terres autrefois exploitées en décrue se sont dégradées, et sont actuellement cultivées en sous pluie. C'est le cas de certaines zones sur les berges du Karakoro, d'oueds de l'intérieur comme à Sabouciré...

2.2.1.3. Les difficultés liées aux activités agricoles

Le tableau V met en valeur les difficultés rencontrées par les populations concernant l'activité agricole. Les problèmes d'érosion, de divagation des animaux (et donc destruction des cultures), de présence de ravageurs et de manque de matériels et de moyens modernes sont mis en avant.

Les problèmes d'érosion et de dégradation de sols sont liés à des phénomènes qui touchent la région en général, et affectent tous les secteurs économiques qui dépendent du milieu naturel.

La divagation des animaux pose problèmes en raison de l'absence de clôture autour des cultures. Les animaux, transhumants, à la recherche de pâturages ou d'un point d'eau, viennent alors détruire les cultures. Des conflits importants entre agriculteur et éleveur peuvent éclater autour de cette divagation et de question foncière.

Les ravageurs sont multiples dans la région, il s'agit des criquets, des oiseaux ou de parasites plus petits comme la césamie... Par exemple, la campagne de 2004 a été fortement endommagée par les nombreux passages de criquets. En l'absence de moyens de lutte, (ou de connaissance des moyens de lutte), les paysans se trouvent désarmés face à ces problèmes.

Enfin, la population évoque le manque de matériel et de moyen moderne pour faciliter les travaux de culture, augmenter la production, sécuriser les cultures... La culture attelée a parfois été citée comme exemple.

2.2.1.4. Une activité récente : le Maraîchage

a) Culture de contre saison en développement

En dehors de l'agriculture pluviale et de décrue, le maraîchage occupe une place de plus en plus importante dans les occupations des agriculteurs de la commune. Ce type de culture est pratiquée en contre saison (décembre à mars), sur de petits périmètres, le plus souvent par les femmes structurées en coopératives. Les produits cultivés - salade, tomate, choux, oignon, carotte, aubergine - sont pour la plupart auto consommés mais certaines femmes s'organisent pour commercialiser une partie de la production localement.

D'après le diagnostic, l'activité maraîchère a été introduite en 1975 dans un jardin à Khabou, et a été encouragée par des ONG comme le GRDR. Elle s'est étendue à Bokke Diamby, Coumbandao, Sollou, Sabouciré et Mouslim dans les années 80 et s'est diffusée dans d'autres villages de la commune dans les années 90. Actuellement, 24 localités soit plus de la moitié pratique cette activité.

b) Les atouts du maraîchage

Les intérêts de cette activité sont avérés et multiples. L'avantage est d'abord alimentaire, les produits maraîchers apportent un complément alimentaire en légumes pour toute la famille, et réduisent les problèmes de malnutrition. Egalement, cette activité favorise l'obtention d'un petit revenu pour une frange marginalisée de la population (les femmes), exclue des sphères économiques. Cela les rend donc plus autonome. Enfin, le maraîchage est pratiqué de façon communautaire, par des coopératives agricoles. Cela permet donc l'exercice et un apprentissage d'une forme de



Photo 11 : Périmètre maraîcher de Diogountouro

démocratie locale, pour des populations souvent peu éduquées. La commune de Khabou dispose dans certains villages de périmètre très importants, comme à Diogountouro (6 hectares). Les produits de ce jardin sont écoulés localement et ne répondent pas à la demande importante de ce gros village.

2.2.1.5. Quelques aménagements hydro agricoles

En réponse aux problèmes d'érosion et de dégradation de l'environnement, des aménagements hydro agricoles peuvent être envisagés, ou l'utilisation de techniques agricoles spécifiques, ou la mise en défens de zones pour favoriser la régénération... Sur la commune, des aménagements ont été réalisés.

a) *Des tentatives d'aménagement de périmètres irrigués*

Tableau VI : Les périmètres irrigués au bord du fleuve

Villages	Nombre	Date	Etat	Utilisation initiale	Problèmes et raison de l'abandon	Structure d'appui
Sollou	2	1980, 1998	abandonné		manque de moyens matériels, techniques, financiers	SONADER
Diogountouro	1	1979	abandonné	maïs, riz	trop petit, mauvaise circulation de l'eau, canal défectueux, manque de moyens, de compétences, de produits chimiques	SONADER
Khabou	2	1979	abandonné	maïs	tarrissement du fleuve, manque de matériel (moto pompe, grillage), mauvaise gestion, manque de moyen financier	SONADER
		1994	abandonné	riz	problème d'irrigation, défaut de diguette, de nivellement, de canalisation ; manque d'organisation, de matériel, de moyen financier ; divagation des animaux ; lourde dette du village	coopération chinoise

La commune de Khabou, à l'instar de toutes les communes du bord du fleuve, a bénéficié d'un appui pour la mise en place de périmètres irrigués. Ces aménagements furent principalement initié par la SONADER dans les années 1979-1980 (Société Nationale pour le Développement Rural) pour permettre la culture de maïs, de riz et ainsi augmenter les rendements, voire faire deux récoltes par an. Des périmètres de 60 à 120 hectares furent aménagés par les villageois eux-mêmes dans les villages de Khabou, Diogountouro et Sollou (cf tableau VI ci dessus).

Malheureusement malgré une tentative de réhabilitation des périmètres financés par l'Etat, ces projets se sont soldés par un échec. Les problèmes évoqués sont les défauts d'aménagement, empêchant d'assurer une bonne irrigation du périmètre, engendrant une

dégradation importante des canaux. Les moyens matériel (moto-pompe, grillage), technique et financier ont également fait défaut. Enfin, un manque de compétence et de moyen de la part de la structure d'appui n'a pas permis de mettre au mieux en valeur ces aménagements. Par conséquent, ces aménagements restent inutilisés et laissent une lourde dette allant de 4 à 14 millions d'ouguiyas pour les coopératives villageoises créées à cette occasion.

b) Protection des berges du fleuve

En 1998, le GRDR a réalisé des aménagements sur les berges du fleuve à Sollou. Ces aménagements en pierre libre avaient pour but de protéger le périmètre irrigué de la SONADER. Actuellement, ces aménagements, qui protègent également la route qui longe le fleuve, se dégradent. La route est petit à petit grignotée par l'effondrement de la berge.

c) Un barrage à Sabouciré

Le barrage de Sabouciré fut réalisé en 1998, financé par les migrants, avec l'appui technique du GRDR. Il fut exploité par tout le village en décrue, le partage des terres était fait par les dirigeants de la coopérative Dou-Sidi-Fété. Ce barrage est actuellement en voie de comblement, et devient de moins en moins exploitable, si ce n'est pour la pêche. Un surcreusement permettrait de le rendre à nouveau exploitable pour l'agriculture.

L'agriculture est favorisée dans la commune par la présence de cours d'eau importants (Sénégal, Karakoro), d'une pluviométrie assez importante et d'un environnement relativement préservé au regard du reste de la région. Pratiquée sous pluie et en décrue, l'agriculture s'est également tournée vers le maraîchage en contre saison plus récemment. Malgré de tentatives de mise en valeur du terroir, le milieu se dégrade et reste largement peu valorisé et peu protégé, hypothéquant ainsi l'avenir d'une activité primordiale pour les populations.

2.2.2. Un élevage important en diminution

2.2.2.1. Une activité économique prestigieuse

Tableau VII : L'élevage

Villages	Pla	Cheptel					abreu- vement	Parc vac	Problèmes
		ovin	caprin	bovin	autre	tot			
Archan Hamady	p	600	500	1500		2600	puisard		pas de parc de vaccination, pas de vétérinaire, présence de peste bovine
Arkhaw	s		1500	500	volaille	2000	puisard		abattage abusif, manque de couverture sanitaire, manque d'eau potable
Blazim	p	150	200	100	volaille	450	puisard		pas de parc de vaccination, peste bovine
Bokke Diamby	s	300	300	500		1100	marigot		eaux polluées, maladies, manque de vaccination, vol de bétail, manque d'eau
Bouate peuhl	s		absence de données				marigot		
Bouate trolle	s	1600	1400	600		3600	marigot		pas de vaccin, manque de pâturage
Makhadougou Boulhaye	s	600	400	400		1400			manque d'eau potable, maladie
Chilekha	s		2000	400		2400	puisard		manque d'eau potable, manque de couverture sanitaire
Coumbandao	s	1000	1000	2000		4000	puisard		pas de parc de vaccination, pas de vétérinaire ni de pharmacie
Digogni	p		absence de données						pas de parc de vaccination
Diogountouro	s		900	1200		2100	fleuve		Manque de pâturage, maladies, manque de surveillance des troupeaux
Hassi Voulane	p		absence de données				puisard	1	pas de vétérinaire, manque d'eau potable, zone de pâturage éloignée, surpâturage
Goupou Mody 1	s	700	2000	3000		5700	puisard		pas de parc de vaccination, maladie, pas de vétérinaire
Goupou Mody 2	s		80	150		230	puisard		manque de soins, pas de parc de vaccination
Guémou	s	1200	1800	2500		5500	puisard		pas de parc de vaccination, maladie, tarissement des puisard, pas de vétérinaire
Guémou 2	p		absence de données				puisard		pas de parc de vaccination, manque d'eau
Hassi Nakhle	p		600	230		830	puisard		mauvaise couverture sanitaire
M'Balou Hel Hor	s		absence de données				puisard		manque de pâturage, manque d'eau potable, pas de parc de vaccination
M'Balou Barek	p		absence de données				puisard		pas de parc de vaccination, pas de médicaments, manque d'eau potable
Khabou	s		absence de données				fleuve		pas de parc de vaccination, pas de vétérinaire, pas de pharmacie, vol de bétail
Khabou Kothie	p		absence de données						
Meden Laghlal	s	300	300	250		850	puisard		pas de vétérinaire, pas de pharmacie
Makhadougou peuhl	p	400	500	1200	120 ânes	2220	puisard		maladie, manque d'eau potable, surveillance du bétail
M'Balou Liksare	s		100	190		290	puisard		zone d'abreuvement éloignée, pas de vétérinaire
M'Balou abdoul harire	p		absence de données				puisard		manque de pâturage, abattage intensif, maladie
Mballe Haady	s		175	25		200	puisard		vol de bétail, manque d'eau potable, attaque des animaux sauvages
M'Balou Ouro Dawda Tegou	p			250		250	puisard		vol de bétail, manque d'eau potable, attaque des animaux sauvages
Mballe Ouro Goory	p		absence de données				puisard		
Mballe Ouro Sambo Issa	p		absence de données				puisard		manque d'eau, pas de parc de vaccination
M'Balou Hel Moutayra	p	200	500	50		750	puisard		maladie, manque d'eau potable, surveillance du bétail
Mousslim 1	s		400	200		600	marigot		pas de parc de vaccination, maladie, pas de vétérinaire
Mousslim 2	s		1200	300		1500	marigot		
Nenethou	p		absence de données				marigot		manque de pâturage, abattage intensif, maladie
Oulyhota	p		absence de données				puisard		pas de parc de vaccination, pas de vétérinaire, maladie (gale), manque d'eau potable
Saboucire	s		1000	2400	1000 ânes, 300 chevaux	4700	puisard		pas de parc de vaccination, pas de pharmacie, manque d'eau potable, maladie
Saidou France	p		absence de données				puisard		pas de parc de vaccination, pas de vétérinaire, eaux polluées
Sollou	s	200	300	700		1200	fleuve mare oued		pas de parc de vaccination, ni pharmacie, vol de bétail
Soulkhoulle	s		300	250		550	puisard		manque de pâturage, manque d'eau
Soulkhoulle peuhl	s		absence de données				puisard		maladie, pas de vétérinaire, pas de médicament, pas de parc de vaccination
Yogui Maure	s	500	500	450		1450	puisard		
Yogui peuhl	p		absence de données				puisard		maladie, manque d'eau potable, manque de pâturage
Total	17p		25705	19345		46470			

Légende : Pla= Place de l'activité dans l'économie du village ; P=Principale ; S=Secondaire

Source : Diagnostic participatif auprès de la population (2005)

a) *Une activité traditionnelle liée à un mode de vie nomade*

L'élevage est traditionnellement l'activité principale dans les communautés maure et peuhl, et l'activité complémentaire des soninkés. Elle implique et représente un certain mode de vie traditionnel transhumant. En outre, elle est un moyen d'épargne et de prestige, mais de plus en plus risqué et aléatoire. Rappelons qu'historiquement, ce sont les périodes de transhumance qui ont conduit ces bergers à découvrir les potentialités en pâturages abondants et en terres fertiles de cette zone puis ils se sédentarisèrent et créèrent la majorité des villages de la commune en ces lieux. Durant les années 1970 pendant lesquelles la sécheresse a été un des facteurs à l'origine de la perte d'une grande partie de leur cheptel, ces éleveurs transhumants, pour assurer leur survie, se sont sédentarisés et reconvertis petit à petit dans l'agriculture.

b) *Source d'épargne pour les soninkés*

Parallèlement, et grâce aux ressources issues de la migration, les soninkés, qui sont traditionnellement des agriculteurs, ont investi dans l'achat de bétail, essentiellement bovin. C'était à la fois une manière d'épargner - une thésaurisation sous forme de « billets de banque sur pieds » - et un gage de prestige car « plus le troupeau fait de poussière, plus on le voit de loin » et mieux le propriétaire est considéré. Dès lors, les soninkés sont devenus les plus grands propriétaires d'animaux, mais occupés au travail de la terre et maîtrisant mal les règles de l'élevage, ils confient leurs animaux aux bergers plus expérimentés. A titre d'exemple, Khabou confie son bétail aux éleveurs de Khabou Kothié.

c) *L'élevage de case*

A une moindre échelle, l'élevage de case est important pour les familles, sans être une activité économique à proprement parler. La plupart des familles (toutes ethnies confondues) gardent quelques animaux dans les concessions (moutons, volailles...) pour l'alimentation de la famille et les fêtes.

2.2.2.2. Zones de pâturage et abreuvement du bétail

a) *Zone de pâturage dans la commune*

Pendant l'hivernage, la commune bénéficie d'une importante quantité de pâturage en raison des pluies, mais dès la fin de la saison la région accueille les éleveurs des régions voisines, plus sèches (Assaba et Gorgol). Le surpâturage qui en découle entraîne une raréfaction précoce des pâturages et une dégradation importante du milieu. Par conséquent, la transhumance est indispensable pendant la période sèche. Tous les éleveurs doivent mener leurs animaux vers l'est, en général à proximité de l'oued Karakoro au Mali.

b) *Points d'abreuvement*

Il existe, en fonction des saisons, trois types de sources d'abreuvement pour les animaux. Le fleuve le Karakoro alimente en eau tout au long de l'année. En hivernage et en saison froide (juillet-mars), les animaux s'abreuvent à partir des eaux stagnantes dans les marigots, les cuvettes et les mares. Après l'épuisement des eaux stagnantes, ils s'abreuvent à partir des puisards et des puits.

2.2.2.3. Apport de l'élevage

a) *Le cheptel communal*

Il faut avant tout prendre les données quantitatives sur le cheptel avec prudence car il n'est pas évident que l'éleveur, par superstition, par tradition ou tout simplement parce que les bêtes ne lui appartiennent pas, donne les chiffres exacts concernant le troupeau dont il n'a parfois que la garde.

Les données recueillies lors du diagnostic (tableau VII) ne sont pas exhaustives. On évalue le cheptel global à plus de 46000 têtes, réparties entre ovins, caprins (55%), bovins (42%) et quelques volailles, ânes et chevaux.

b) Apport alimentaire et économique

Cette activité est déclarée principale pour 17 localités. L'élevage fournit en effet une partie de l'alimentation avec la viande et le lait, directement pour les éleveurs ou après un troc contre du mil pour les agriculteurs. Les éleveurs y trouvent également un apport économique en cas de besoin par la vente d'un bœuf ou d'un mouton à un boucher, ou à l'occasion de fêtes, moment où le prix du mouton « explose ». Cependant, le prestige social lié à cette activité fait que le mode de gestion des troupeaux n'est pas optimal du point de vue économique. Les éleveurs cherchent à avoir le troupeau le plus gros possible, avec les plus belles bêtes (souvent assez vieilles) et vendent rarement un animal. Du point de vue économique, il vaudrait mieux faire tourner le troupeau autour d'une base assez constante d'individus assez jeunes, que l'on vend au fur et à mesure. Cela évite le risque de tout perdre en raison d'une maladie ou d'une mauvaise saison.

2.2.2.4. Une activité en baisse

On constate que de nombreux villages anciennement uniquement éleveurs se tournent vers l'agriculture, voire font de cette dernière leur activité principale, au détriment de l'élevage. Cela s'explique par la fragilité et le manque de sécurisation de cette activité.

a) Manque d'eau potable et maladies

Le principal problème évoqué est le manque d'eau pour abreuver les animaux, et la pollution de certaines eaux qui engendrent des maladies. En outre, peu de moyens existent en réponse aux maladies, les parcs de vaccination manquent (un seul à Gouppou Makkha), il n'y a pas de vétérinaire sur la commune.

b) Une cohabitation houleuse entre agriculture et élevage

Région la plus pluvieuse de la Mauritanie, le Guidimakha a attiré de nombreux éleveurs à la recherche de pâturages. En outre, cette région frontalière avec le Mali est le lieu de transit entre la Mauritanie et le Mali. De plus, la population a augmenté dans la commune. Tout cela concourt à augmenter la pression sur le milieu, à dégrader l'environnement et à intensifier la pression foncière. En effet, des troupeaux venants de l'Assaba vers le Gorgol passent dans la région de mai juin juillet à décembre.

L'augmentation de la pression anthropique et foncière, ainsi que le chevauchement des espaces agricoles et pastoraux génèrent d'importants conflits entre éleveurs et agriculteurs, en raison de la divagation des animaux sur les terres agricoles en période de culture.

c) Autres problèmes

Les vols et les attaques par les animaux sauvages ont parfois été cités.

L'élevage est une activité traditionnelle et de prestige social chez les maures et les peulhs, pratiquée plus récemment comme source d'épargne chez les soninkés. Mais actuellement, la dégradation du milieu, des problèmes de maladies, un manque de points d'abreuvement entraînent un léger déclin de cette activité au profit de l'agriculture.

2.2.3. Activités secondaires : pêche, cueillette, artisanat, commerce...

2.2.3.1. Exploitation des ressources naturelles

D'autres ressources naturelles sont exploitées, en complément d'alimentation ou de revenus. La commune présente un environnement relativement productif, mais il n'en est pas moins menacé.

a) Cueillette et exploitation de la forêt

Beaucoup de villages exploitent la forêt pour le bois (construction, cuisson, charbon...). La gomme arabique est exploitée par les jeunes, surtout chez les maures, prélevée sur l'*Acacia sénégalsensis* ou gommier. Le pain de singe est prélevé du baobab pour en extraire une poudre acidulée utilisée pour le zrig (boisson sucrée) et possède des propriétés antidiarrhéiques. Les fruits de jujubes (*Zyzyphus mauriciaca*) sont cueillis pour l'alimentation. Les fruits de balanites sont utilisés par les femmes pour le savon et l'huile les balanites (*Balanites aegyptica*). Ces activités sont en général pratiquées dans le cadre de coopératives (cf partie 3.1).

b) De la pêche mais peu de chasse

La chasse est également pratiquée mais semble une activité assez marginale par rapport aux autres. La pêche prend plus d'importance, elle est pratiquée dans le Karakoro, dans le fleuve Sénégal, dans certaines mares et certains oueds. Les villages concernés sont donc : Bokke Diamby, Chilekha, Diogountouro, Guémou, Khabou, Mouslim 1 et 2, Sabouciré et Sollou.

2.2.3.2. L'artisanat par les coopératives ou les castes

L'artisanat est également présent de façon importante. Les femmes pratiquent, en complément de leurs activités quotidiennes et dans le cadre des coopératives, la teinture, la savonnerie, la production d'huile d'arachide, la conserve de fruits, la confection de nattes... On y trouve également du tissage de grillage, de la broderie (coussin, drap), de la tannerie.

Certaines formes d'artisanat sont inhérentes au système de caste comme les forgerons, les tisserands, les potières, les bûcherons. L'activité artisanale est alors l'activité principale.

Un nouveau type d'artisanat voit le jour. Des gens viennent des villes de l'intérieur ou de la sous région pour s'installer dans les gros villages soninkés. Il pratique la menuiserie, la soudure comme activité principale... Traditionnellement, ces activités étaient pratiquées par les forgerons.

2.2.3.3. Activités commerciales et communications

Les activités commerciales sont assez importantes dans la commune à travers la présence de 228 boutiques et de deux marchés à Diogountouro et Guémou. Le commerce est également largement pratiqué avec les villages des pays voisins (cf partie 1.1.3). Malheureusement, l'enclavement de la région freinent les flux économiques, engendrent des coûts très élevés de transport, des problèmes d'écoulement de produits. De façon générale, l'économie est limitée en raison du manque d'infrastructures routières. La venue de la route Kaédi-Gouraye, prévue depuis longtemps mais toujours en attente. Cela devrait bénéficier à toute la région, faciliter les transports et stimuler l'économie, même si la commune n'est pas située sur le tracé de la route.

Tableau VIII : Activités économiques secondaires

Villages	Activité				Structure économique				
	Artisanat	Cueillette	Chasse	Pêche	Bout	Bouch	Moul	Four	autre
Archan Hamady					1				
Arkhaw	coussin, natte	intensive : jujube, gomme arabique,	quasi nulle		3	1			
Blazim		gomme, pain de singe							
Bokke Diamby		corde, bois		Karakoro, Gouffa	6	2	2	2	
Bouate peuhl									
Bouate trolle					4				
Makhadougou Boulhaye					1				
Chilekha	coussins, tapis	femmes : pain de singe, jujube	faible	karakoro, mare	5	1	1		
Coumbandao					25	4	3	5	coiffure
Digogni									
Diogountouro	teinture	acacia, jujube, pain de singe		fleuve, mare	36	1	3	4	marché
Hassi Voulane									
Goupou Mody 1					1 com				
Goupou Mody 2									
Guémou		jujube, pain de singe, gomme		mare	19	2	1	3	marché
Guémou 2									
Hassi Nakhle	coussin, tapis, natte	jujube, pain de singe					1		
M'Balou Hel Hor		feuille de baobab, jujube, pain de singe, gomme(rare)							
M'Balou Barek	natte, coussin, poterie, étagère				1				
Khabou		jujube, feuille de baobab; pain de singe, gomme		mare, marigot, fleuve	86	1			marché
Khabou Kothie									
Meden Laghlal		gomme			2			1	
Makhadougou peuhl					5		1	1	
M'Balou abdoul harire									
M'Balou Liksare	broderie	pain de singe, jujube, fruits de balanites, gomme	oui	pratiquée	3			1	
Mballe Diawbe									
Mballe Haady									
M'Balou Ouro Dawda Tegou									
Mballe Ouro Goory									
Mballe Ouro Sambo Issa									
M'Balou Hel Moutayra									
Moulim 1	coussin, natte			mare, karakoro	10				
Moulim 2		exploitation forestière		mare, karakoro	3				
Nenethou					1 com				
Oulyhota									
Saboucire		feuille de baobab, pain de singe, fruit de balanites, jujube, gomme, fruit d'acacia, kinkeliba		mare	16, 1 com	2	2	6	
Saidou France									
Sollou	teinture, tisserand, forgerons...			mare, fleuve, marigot	8, 1 com		3	4	2 banques céréales, coiffure
Soulkhoul Maure					2				
Soulkhoul peuhl		jujube, fruit de balanites, gomme, pain de singe			2				
Yogui Maure									
Yogui peuhl									
Total					228	14	17	27	

Source : Diagnostic participatif auprès de la population (2005)

Légende : Bout=Nombre de boutique ; Bouch=Nombre de boucherie ; com=boutique communautaire ; moul=moulin

Les activités économiques secondaires de la commune sont multiples, parfois pratiquées de façon structurée par les coopératives (cueillette, savonnerie, teinturerie...), par les castes (forgerons, tisserands, bûcherons, pêches...). Des activités commerciales émergent localement mais sont très limitées par les difficultés de communication.

2.2.4. Dégradation de l'environnement et difficultés

La dégradation du couvert végétal est visible dans la commune, notamment dans les gros villages soninkés qui présentent une forte concentration humaine et animale. Les surfaces et la densité en forêt diminuent, le couvert végétal s'éclaircit, des zones dégradées caillouteuses apparaissent. Des zones anciennement cultivables en décrue sont actuellement utilisées en sous pluie ou même abandonnées. Les surfaces cultivables diminuent.

2.2.4.1. Les causes : une augmentation de la pression anthropique

Plusieurs facteurs entrent en jeu. Une croissance démographique rapide depuis un demi-siècle, alliée à une augmentation récente des quantités de bétail ont provoqué une pression largement excessive sur le milieu naturel, déjà fragilisé par plusieurs années de faible pluviométrie sur le Sahel depuis les années 70 et 80. Ces contraintes ont obligé les gens à des changements d'activité (sédentarisation et agriculture, coupe du bois, production de charbon...) et l'augmentation de la population a fait augmenter les besoins en combustible. On observe également des feux de brousses récurrents et dévastateurs, dus à certaines activités de charbonnage, ou à des incidents humains. Tous ces facteurs accentuent la pression humaine, entraînent une surexploitation du milieu et accélèrent sa dégradation.

2.2.4.2. Des conséquences sur les activités économiques

a) Diminution de la végétation et de la faune

En moins de trente ans, les forêts qui entouraient les villages ont diminué. Les collines se sont dénudées et transformées en glacis stériles recouverts de cailloutis. Des mares et retenues d'eau s'ensablent. Il en résulte une diminution du couvert végétal, des ressources naturelles, et de la faune sauvage dans la région (éléphants, lions, gazelles, oiseaux...). La chasse est donc devenue une activité marginale.

b) Appauvrissement du sol

La végétation permet de freiner l'écoulement de l'eau. Sa diminution entraîne donc une augmentation du ruissellement et la fuite des éléments nutritifs du sol. Celui-ci s'appauvrit, s'érode avec la formation de ravines dans les parties basses, autrefois largement cultivées.

c) Diminution de l'eau dans le sol

Les ravines s'élargissent rapidement en oueds, drainant l'eau de ruissellement alors qu'elle s'épandait autrefois sur les champs cultivés. L'eau qui stagnait dans les champs, permettant la culture de décrue et la recharge des sols et des nappes, s'écoule désormais rapidement vers les oueds et le fleuve.

d) Diminution des terres cultivables

Outre leur effet drainant, néfaste pour le rendement des cultures pluviales, les oueds, dont certains apparus il y a moins de quinze ans, atteignent déjà 20 à 30 m de large, érodent les berges à chaque méandre, emportent le sol et fait reculer les surfaces cultivables. D'énormes quantités de sable se trouvent ainsi emportées et se déposent dans les bas-fonds lorsque la vitesse d'écoulement ralentit, stérilisant ainsi ces surfaces cultivables. Cet ensablement par endroit oblige un déplacement du cours de l'oued et prélève encore des surfaces cultivables.

e) *Stérilisation des champs*

Enfin, la disparition du couvert végétal qui contribue à la fixation des dunes d'âge quaternaire, nombreuses dans la zone, entraîne une remobilisation de ce sable par voie éolienne, menaçant également les champs.

2.2.4.3. Des tentatives de protection

Spontanément, les villageois de certains villages ont mis en réserve certaines zones afin de protéger leurs forêts. C'est le cas pour une association de Guémou (clôture réalisée autour d'une forêt entre Guémou et Boullayé). Khabou est actuellement en train de mettre en défens une zone, de sa propre initiative sur appui du maire. Saboucisé a un projet de protection des gommiers situés entre Djaguili et Guémou.

Ces tentatives sont d'autant plus louables qu'elles partent d'une initiative locale, mais restent marginales au regard de l'ampleur des mesures à mettre en œuvre pour préserver le milieu.

Les principales ressources économiques locales de la commune sont étroitement liées à l'exploitation du milieu, c'est à dire l'agriculture sous pluie et de décrue, puis l'élevage. Des activités de pêche se pratiquent dans les points et cours d'eau importants, ainsi que de la cueillette et de l'artisanat. Plus récemment, le maraîchage a été introduit comme activité de contre saison, pratiquée par des coopératives. Cependant, toutes ces activités sont fortement menacées par une dégradation du milieu, due à une pression anthropique trop importante.

2.3. Migration comme contribution à la communauté d'origine

2.3.1. Une migration importante

2.3.1.1. Trois types de migration

Généralement dans la région, trois types de mouvement ont été identifiés : **l'exode saisonnier, l'exode rural vers les grandes villes et la migration internationale.**

a) *Exode saisonnier*

Après la récolte hivernale, une partie de la population se rend dans les gros villages soninkés voisins, à la **recherche d'emploi**. Cette catégorie de mouvement concerne le plus souvent les populations maures. Quant aux peulhs, ils pratiquent la **transhumance saisonnière** à la recherche de pâturages.

b) *Exode rural vers les grandes villes*

Un autre phénomène **d'exode rurale** entraîne les hommes jeunes et actifs (toutes ethnies confondues, plus particulièrement les gros villages) à partir vers **les grandes villes** de l'intérieur (Nouakchott, Nouadhibou...) et de la sous région comme Kayes, Bamako (Mali), Banjul (Gambie). Ils partent pour travailler le plus souvent dans le secteur informel (petits commerces ambulants, aide dans un magasin, gardiennage, domestique...). Ils reviennent au village pendant l'hivernage. Seules les familles installées dans ces villes (souvent des fonctionnaires) ne rentrent que plus ponctuellement au village.

c) *Migration internationale*

La **migration internationale** vise principalement la France, mais aussi d'autre pays d'Europe, d'Afrique et les Etats Unis. Elle est pratiquée par les soninkés et quelques rares maures et peulhs.

2.3.1.2. Un nombre élevé de migrants aux destinations variées

La commune de Khabou connaît un nombre de migrants particulièrement important, comme en témoigne le niveau d'urbanisation en dur dans les localités soninkées. Au total, on compte près de 4400 migrants selon les déclarations des gens lors du diagnostic participatif. En France, 2330 migrants sont recensés au sein des différentes associations villageoises de migrants. On constate que les migrants soninkés, qui pratiquent la migration de longue date et en grand nombre, sont très structurés et reproduisent l'organisation de leur village d'origine dans leur pays d'accueil.

2.3.2. Des effets de l'immigration ambivalents

2.3.2.1. Une fuite des forces vives

Cette migration, qu'elle soit temporaire, saisonnière ou internationale, a des conséquences socio-économiques importantes. Les villages **se dépeuplent des hommes jeunes**, ce phénomène est encore plus marqué pendant la saison sèche. Ils ne restent que les femmes, les enfants et les personnes âgées. On observe donc une **pénurie de force vive et de main d'œuvre** pour les travaux traditionnels **et le dynamisme local**. Cette migration prend un caractère assez systématique en raison de la pression sociale, les jeunes se doivent de partir pour contribuer à faire vivre la communauté, au détriment de leur éducation parfois et du développement de projets localement.

Tableau IX : Migrants et actions financées

Villages	Nb migr	Nom ass France	Mb	Actions financées
Bokke Diamby	80	Ass des ressortissants de Bokkediamby en France	30	école, mosquée, puits, retenue d'eau
Chilekha	54			
Coumbandao	500	Ass des ressortissants Meefabade "l'entraide"	380	école, mosquée, appui coop, puits, retenues d'eau
Diogountouro	1700	Ass des ressortissants de Diogountouro ARD	1020	école, poste santé, pharmacie, mosquée, banque de céréales, appui coop, aménagement des sols, chantier de jeunes
Guémou	300	Ass des ressortissants de Guémou en France	150	école, mosquée, poste santé, appui copp
Khabou	800	Ass villageoise des ressortissants Medeemande "Solidarité"	400	école, bibliothèque, mosquée, poste de santé, forage, périmètre irrigué, déblaiement route, appui copp
Makhadougou peuhl	1			
Mballe Ouro Sambo Issa	1			
Saboucire	350	Ass des ressortissants de Sabouciré en France	200	école, mosquée, poste santé, barrage
Sollou	600	Ass des ressortissants du village de Sollou ARVS	150	école, mosquée, poste santé, marre, appui coop, clôture de champ, périmètre rizicole
Soulkhoul Maure	1			
Total	4387		2330	

Légende : Nb=nombre ; migr=migrant ; ass=association ; coop=coopérative ; mb=membre de l'association

2.3.2.2. Une contribution économique familiale

Si cette pratique entraîne une **pénurie de force vive, elle a pour autant des répercussions économiques positives**. Ainsi, les immigrés contribuent largement à faire vivre leur famille restée au pays, par l'envoi des mandats. Ils contribuent à nourrir la famille, envoi des cadeaux (vélos, habits...), et lui permet de faire des investissements impossibles sans cette aide, notamment la construction d'une maison en ciment. Les villages à forte migration (Diogountouro, Khabou) s'apparentent à un immense chantier de construction de maisons en ciment.

2.3.2.3. Les réalisations faites par les migrants



Photo 12 : Mosquée de Khabou, construction de maisons en ciment financées par les migrants

Le tableau IX montre l'importance des migrants dans la réalisation d'infrastructures de base. Ils se sont organisés et ont créé des associations et caisses villageoises, dont les buts sont la solidarité entre les immigrés et l'appui financier aux villages d'origine pour la construction d'infrastructures socio-économiques. Ces associations investissent dans des écoles, des mosquées, des poste de santé, des puits, ils appuient les coopératives, participent aux financements d'aménagements hydro agricoles. Beaucoup des infrastructures existant dans les gros villages de la commune sont donc le fait des migrants.

2.3.3. Les migrants engagés dans le développement local

2.3.3.1. Une structuration des migrants en association communale

Les migrants ont depuis toujours été structurés en association villageoise dans leur pays d'accueil. Actuellement, appuyé par le GRDR dans le cadre du programme PIMDERO, l'échelle d'intervention est en train d'évoluer, elle passe **du village à la commune** avec la création d'une coordination des différentes associations villageoises de migrants de la commune de Khabou le 4 juin 2004. Cela permettra de mieux intégrer l'intervention des migrants dans le cadre d'un développement communale. La tournée de sensibilisation préalable au diagnostic participatif a d'ailleurs été l'occasion d'une sensibilisation sur cette évolution des migrants. En effet, le président de cette coordination, ressortissant en France de Diogountouro, était présent et a informé tous les villages de la commune de l'existence et du rôle de cette coordination.

2.3.3.2. Le rôle des migrants dans le processus

Les migrants eux même, sensibilisés au processus de développement local par le programme PIMDERO, ont poussé pour que leur commune s'engage dans cette voie. L'enjeu pour eux est **d'intégrer les migrants à ce processus** de développement local, en leur permettant de financer des actions définies dans le plan d'action prioritaire (futur) ou même en se faisant les porte-parole de leur commune auprès de partenaires potentiels en France. L'idée serait d'aboutir à la mise en place de **partenariat ou jumelage entre la commune de Khabou et des collectivités territoriales** en France.

2.3.3.3. Un voyage du maire à la rencontre des migrants

Toujours dans le cadre du travail du PIMDERO, les migrants ont voulu faire venir le maire de la commune en France, pour une rencontre d'information, de travail, pour permettre au maire de rencontrer des partenaires... Les résultats de ce voyage sont la création d'une association communale de migrants, le financement d'un camion médicalisé, obtention d'un lot de médicament pour le centre de santé de Khabou. Cette mission a permis aussi de prendre contact avec les membres de la municipalité d'Epinay.

Les migrants, nombreux dans la commune, ont toujours participé activement au développement de leur village d'origine, à travers un appui à la famille et à des investissements pour le village. Malgré la perte de dynamique locale du fait de l'absence de personnes actives jeunes, les migrants en France ont contribué à l'engagement de la commune dans un processus de développement local.

2.4. Une institution naissante à optimiser

2.4.1. L'institution communale la plus importante de la région

2.4.1.1. Un conseil municipal limité par l'analphabétisme

a) 19 élus municipaux

Le conseil municipal est composé de 19 personnes élues, qui se réunissent régulièrement tous les 3 mois, voire 4 fois par an en cas de session extraordinaire. Son rôle est l'élaboration et l'adoption du budget communal (initiale et complémentaire), ainsi que la réalisation et le suivi des actions engagées par la commune. Récemment, au cours de l'année 2004-2005, le PADDEM a appuyé la commune dans la constitution de commissions thématiques pour une meilleure répartition des tâches. En effet, la loi (article 2 de l'ordonnance 87-289 du 20 octobre 1987 recommande de créer quatre commissions :

- finance et administration
- développement et coopération
- affaires culturelles
- aménagement et urbanisme.

b) Un niveau faible

Le niveau des conseillers est assez faible : 4 seulement sont allés à l'école, et leur niveau final va du brevet au doctorat. Les 15 autres sont donc illettrés, ce qui entrave fortement la commune pour assurer son rôle et ses fonctions. En effet beaucoup de personnes ayant étudiées préfèrent migrer en France ou dans d'autres pays, laissant la commune démunie localement pour se gérer et se développer.

2.4.1.2. Un budget communal important

a) Le fonds de développement régional

Le budget de la commune de Khabou oscille entre 17 millions ouguiyas (2003) et 19 millions (2004), alimenté par le Fond de Développement Régional (FRD), doté par l'Etat. Cette dotation étant, entre autre, proportionnelle au nombre d'habitants, Khabou bénéficie de la somme la plus grande après Sélibaby.

b) Les taxes communales

A cela s'ajoute les revenus des taxes communales. Malheureusement, les communes rencontrent des difficultés à recouvrer leurs taxes, ce qui affaiblit le budget communal. Cela s'explique par la pauvreté des populations et le manque de confiance en l'institution communale.

c) Le budget complémentaire

En outre, les communes disposent généralement d'un budget complémentaire, compris entre 800000 et 1200000 ouguiyas pour la commune de Khabou.

2.4.1.3. Un personnel technique important mais peu formé

En raison de sa taille et suite à l'appui du programme PADDEM (voir paragraphe suivant) la commune a engagé un personnel important :

- 1 agent d'état civil
- 4 régisseurs
- 1 secrétaire

- 1 comptable
- 1 agent de police municipal
- 1 planton
- 1 gardien pour le centre de santé
- 1 agent de ménage
- 1 chauffeur.

Au total, la commune emploie 12 personnes, ce qui représente une assez lourde charge financière, d'autant plus que ces personnes, peu formées, n'ont pas toujours les compétences pour assurer leurs fonctions.

2.4.1.4. Des moyens matériels

La commune de Khabou dispose d'un hôtel de ville en construction semi dure (mure en ciment et toit en zinc). Il est composé d'un bureau pour le maire et d'un autre pour le secrétaire général, une salle bibliothèque et d'une salle d'attente pour le publique.

Khabou est aujourd'hui la seule commune au Guidimakha à disposer d'une configuration information (un ordinateur équipé d'une imprimante) alimentée par de l'énergie solaire.

Commune la plus grande en taille et nombre d'habitants après la capitale régionale, Khabou dispose d'une structure et d'un budget communal importants. Cependant, cette collectivité locale est freinée dans son action d'administration, de gestion et de développement du territoire par un fort manque de compétence de son personnel et des élus municipaux.

2.4.2. **Organismes partenaires et appui à la commune**

La pauvreté de la Mauritanie et plus particulièrement du Guidimakha fait qu'on observe une multiplication des projets et intervenants dans la région, générant parfois une certaine confusion dans la coordination des différentes actions. La commune de Khabou est visée par différents projets.

2.4.2.1. Le GRDR pour le développement local

Le Groupe de Recherche et de réalisations pour le Développement Rural offre un appui méthodologique, technique et logistique pour la mise en œuvre d'un processus de développement local dans la commune dans le cadre du programme PAIDEL. La présente monographie est une des étapes, un des éléments de ce processus. Le maire a également bénéficié d'un appui pour l'organisation d'une mission en France à la rencontre des associations de migrants et de partenaires du nord dans le cadre du programme PIMDERO.

2.4.2.2. Le PADDEM et BUMEC en appui institutionnel

Ce programme apporte un appui institutionnel aux communes, les aide à faire fonctionner correctement la municipalité selon les règles de la décentralisation, et de façon plus efficace. Il a pour ce faire engagé un bureau d'étude local, BUMEC, pour appuyer les communes dans leur organisation. Par exemple, ce programme appuie l'élaboration, la validation et la gestion du budget communal. Il travaille aussi sur une meilleure organisation de l'équipe technique municipale (définition d'un organigramme, de fiches de poste, de grilles de salaire...). Il a également organisé des formations pour les conseillers municipaux selon le rôle de la municipalité et la responsabilité de la commune.

2.4.2.3. Un projet à venir : le VAINCRE

Ce projet, financé dans le cadre du désendettement de la Mauritanie vis à vis de la France, vise à lutter contre la pauvreté et promouvoir les initiatives locales. Pour ce faire, il financera des actions de développement que la population a exprimées comme besoins. Actuellement son lancement est retardé.

L'importante commune de Khabou dispose d'un budget et d'un personnel communal conséquent, mais difficile à gérer et administrer. Pour tenter de répondre à ces lacunes, des projets interviennent en appui institutionnel à la commune ou en appui méthodologique pour le développement local. Mais ces différents intervenants ont parfois des lacunes pour se mettre en cohérence et faciliter la lisibilité pour les acteurs locaux. Les migrants apportent également une aide précieuse, qu'il faut intégrer petit à petit à ces processus localement.

3. Atouts et contraintes pour développer la commune

3.1. Les ressources humaines à l'origine des dynamiques locales

Le dynamisme des populations représente une richesse, un support pour le développement d'un territoire. C'est un terreau fertile pour l'émergence de projets, d'initiatives pour améliorer les conditions de vie de chacun. Cette dynamisation des acteurs passe entre autre par une meilleure organisation des populations, notamment en association.

3.1.1. D'association traditionnelle en nouvelles formes d'organisation

Il existe traditionnellement des organisations informelles :

- de femmes, qui se regroupent et constituent des tontines,
- d'hommes plus ou moins vieux qui appuient le chef du village dans la gestion des affaires du village, et
- de jeunes qui, par classe d'âge, mènent des projets essentiellement à caractère social.

Actuellement, de nouvelles formes d'organisation voient le jour, il s'agit des coopératives, associations ou organisations professionnelles. Dans la commune, on dénombre 24 localités accueillant une ou plusieurs structures de ce type, pour un total de 66 organisations. Le tableau X présente une synthèse quantitative des organisations de la commune, la liste complète des associations étant annexée p 65.

3.1.2. Les associations villageoises.

3.1.2.1. Association de jeunes

Le dynamisme local est aussi généré par la présence de cinq **associations de jeunes** qui ont pour principal objectif de mener des actions d'ordre social, économique, sportif et culturel. Au préalable, il faut savoir qu'un jeune ici désigne une personne entre 20 et 40 ans.

Ces associations sont pour la plupart **assez récentes** et permettent aux jeunes d'avoir un cadre organisé sur lequel ils s'appuient pour développer **toute sorte d'activités**, soit sportives, d'aide villageoise (main d'œuvre pour l'agriculture ou pour les travaux collectifs) ou bien encore des activités plus commerciales et économiquement plus rentables (commerce de produits de première nécessité...). Les associations masculines sont bien souvent des coopératives ou associations de jeunes, sauf les coopératives professionnelles (boucher...).

Cette tranche de la population connaît des **contraintes** qui viennent freiner son dynamisme, pourtant profitable à la communauté. La **migration** les oblige à quitter le village pour transhumer ou travailler ailleurs, et empêche de s'investir dans son village. De plus, elle bénéficie d'un **faible niveau de formation** et de ce fait a du mal à trouver un emploi, ou à monter un projet. Les problèmes de chômage amènent des **problèmes financiers**. Enfin, cette catégorie d'âge est souvent **marginalisée** par rapport aux aînés qui ont seuls le pouvoir de décision. Tout cela engendre des blocages et parfois des conflits avec la chefferie traditionnelle, ainsi qu'un manque de motivation à s'investir car ils ne bénéficient que de peu de reconnaissance.

3.1.2.2. Association pour le Développement Communautaire

Au delà des coopératives socio professionnelles masculines ou féminines, des associations de jeunes, ils existent des associations mixtes qui rassemblent tout le village. Ces associations de développement communautaire sont des organisations qui regroupent les coopératives au niveau d'un village. Elles se sont créées suite aux initiatives du MDRE

(Ministère du développement rural et de l'environnement) et des programmes PGRNP (Programme de Gestion des Ressources Naturelles et Pluviales). Leurs actions sont complémentaires de celles de chaque coopérative et visent les prestations de services, plus particulièrement la **gestion d'ouvrages communautaires**, par exemple une boutique, un moulin. De nombreux villages possèdent une ADC, notamment dans les grosses localités.

Tableau X : Nombre et type d'association par village

Village	Nombre d'organisations					Total
	homme	femme	mixte	jeune	indéterminé	
Arkhaw		1	2			3
Bouate trolle		2			1	3
Bokke Diamby			4	1		5
Makhadougou Boulhayé		1				1
Makahdougou peulh		2				2
Diougountouro		1	2		1	4
Coumbandao			1		4	5
Chilekha		1	1	1	1	4
M'Balou Barek		1				1
Goupou Mody 1	1		1			2
Goupou Mody 2			1			1
Hassi Nakhle			1			1
Khabou	2	2	1			5
Guémou			1	1		2
Mouslim1		1				1
Oulyhota	1	2				3
Meden Laghlal		1				1
Saboucire	1		1	1		3
Sollou	9	2			2	13
Soulkhou Maure			1	1		2
Soulkhou peuhl		1				1
M'Balou abdoul harire					1	1
M'Balou Liksare			1			1
Mballe Haady		1				1
Total	14	19	18	5	10	66

Source : Diagnostic participatif (2005)

3.1.2.3. Association de migrants

Le rôle des migrants sur le plan associatif et économique a déjà été démontré. Structurés en association villageoise dans leur pays d'accueil, les migrants appuient de façon importante le développement de leur village d'origine, notamment les associations et coopératives villageoises. On dénombre actuellement 7 associations de migrants en France, correspondant aux 7 localités à majorité soninké. Ces associations se sont organisées en une coordination d'associations pour pouvoir mieux travailler ensemble au développement de la commune de Khabou.

3.1.3. Les coopératives professionnelles

3.1.3.1. Naissance de coopératives

Les coopératives ont vu le jour avec l'introduction du maraîchage dans la commune rurale de Khabou. Leur mise en place a souvent été appuyée par le GRDR. Qu'elles soient féminines (19), masculines (14) ou mixtes (18), ces coopératives pratiquent souvent des activités régénératrices des revenus tel que le maraîchage, le petit commerce, le micro-crédit, etc. Mais si tous les villages maures et soninkés ont des coopératives et associations actives depuis quelques temps déjà, les villages peulhs s'organisent en coopérative depuis peu.

Les **activités varient en fonction du moment de l'année**. En période d'hivernage, les activités sont ralenties car le travail est consacré à la culture hivernale. Et une fois cette période achevée, les activités maraîchères redémarrent.

Les activités sont souvent différentes entre les hommes et les femmes. Les femmes pratiquent le maraîchage, l'artisanat (savonnerie, teinture, huile...), le petit commerce. Les hommes font également du petit commerce, mais aussi de la cueillette de bois et de paille, de la culture, la réalisation de travaux collectifs et la fabrication des briques. Ils se structurent également dans le cadre de certaines professions (boucherie, enseignant).

Parfois, l'activité n'est qu'un moyen d'occupation pour des besoins personnels, alors que certaines associations sont très actives et obtiennent des bénéfices. Grâce à la formation des membres des coopératives, les activités se sont diversifiées, professionnalisées et génèrent des revenus plus importants. **Sur la commune, les associations les plus dynamiques se trouvent dans les gros villages.**

3.1.3.2. Des coopératives maraîchères actives

Les coopératives les plus remarquables pour leur dynamisme sont celles de Diogountouro, Sollou et Khabou. Ces coopératives, à majorité féminine, pratiquent le maraîchage essentiellement. Celle de Sollou pratique également l'artisanat, celle de Khabou et de Diogountouro le commerce. Par exemple, la coopérative des femmes de Diogountouro dispose d'un périmètre de 6 hectares cultivés en maraîchage et 6 autres cultivés en sous pluie. Elle est soutenue par les migrants, qui ont réussi à trouver des partenaires pour financer du grillage, une motopompe... Actuellement, un projet de partenariat et d'appui par le fonds catalan est en construction grâce à la présence des migrants en Espagne.

3.1.3.3. Fédération en union de coopératives

Initialement, certaines coopératives avaient adhéré à l'Union des Coopératives des Femmes du Guidimakha (UCFG), créée en 1996. Les coopératives de la commune se sont fédérées au sein de l'Union des Coopératives pour le Développement de la Commune de Khabou (UCDCK) en 2004. Malheureusement, cette jeune union manque encore de dynamisme.

3.1.3.4. La caravane du Guidimakha, un projet d'échange entre coopératives

La Caravane du Guidimakha est un projet initié par le GRDR. Elle a pour but de favoriser les échanges de savoir et savoir faire entre les coopératives et unions de la région. Elle est basée sur le principe de voyage d'échange, tour à tour, une union ou coopérative accueille des membres d'autres coopératives de la région, afin d'exposer ses techniques, ses difficultés, ses réussites. C'est à l'occasion de la venue d'une Caravane à Khabou que les coopératives de la commune se sont fédérées en union. Actuellement, la Caravane tend vers une autonomisation s'élargit aux régions voisines (Assaba, Gorgol).

3.1.4. Les difficultés du monde associatif

Au regard du nombre d'associations existant dans la commune, on peut croire à un dynamisme important. Cependant, les associations connaissent de nombreuses difficultés, qui entravent le bon fonctionnement et l'efficacité de la structure, la détournent parfois ses objectifs premiers et l'empêchent de mener des projets.

Le principal frein au dynamisme associatif est l'analphabétisme, le manque **de compétences et de formation** pour encadrer leurs activités et les gérer. Certaines associations comme les comités de parents d'élèves **manquent de dynamisme**. Enfin, on constate parfois un **manque de participation et d'information** de la population dans ce dynamisme, ce qui freine les activités. Ces associations manquent également cruellement de moyens pour mener des actions.

Les associations et coopératives sont des structures communautaires assez récentes pour dynamiser et structurer certaines activités génératrices de revenus comme le maraîchage, l'artisanat, ou organiser une filière professionnelle... Ces coopératives, féminines, masculines ou mixtes se structurent en union pour acquérir une meilleure reconnaissance et mettre en place des projets de plus grande envergure. Mais un manque de formation et de compétences vient largement entraver leurs actions.

3.2. Contraintes, ressources : les facteurs du développement communal

De façon synthétique, les atouts et les contraintes de la commune de Khabou sont résumés dans les tableaux suivants.

3.2.1. Synthèse sur les infrastructures de base

Infrastructures de base		
Thème	Atouts	Contraintes
<u>Education</u>	✓ 23 écoles dans la commune ✓ 1 collège à Khabou ✓ 72 enseignants ✓ Une scolarisation primaire en hausse, particulièrement pour les filles	✓ Irrégularité des élèves et manque de scolarisation des filles à niveau élevé ✓ Manque, irrégularité et manque de formation des enseignants ✓ Manque d'équipement, de locaux et de matériel ✓ Dispersion des localités et éloignement de certaines localités d'une école ✓ Manque d'eau et d'organisation d'une cantine scolaire
<u>Santé</u>	✓ 10 postes de santé répartis dans la commune ✓ 1 médecin à Khabou ✓ 8 infirmiers ✓ Gratuité des soins	✓ Médicaments chers ✓ Difficulté de déplacements et enclavement pendant l'hivernage ✓ Manque de matériel médical ✓ Manque de personnels qualifiés ✓ Des maladies nombreuses
<u>Eau potable</u>	✓ Grand nombre de structures hydrauliques : 364 ✓ Potentiel en mobilisation des eaux de surfaces : grand nombre de mares, fleuve et oueds ✓ Pluviométrie relativement importante	✓ Des structures défectueuses : 36 ✓ Une mauvaise qualité de l'eau (salée, polluée) ✓ Des contraintes climatiques ✓ Des localités sans eau potable : 22

3.2.2. Synthèse sur les activités économiques

Activités économiques		
Thème	Atouts	Contraintes
<u>Agriculture</u>	✓ Agriculture= activité principale ✓ Existence de terres fertiles ✓ Zones de walo au bord du fleuve et du Karakoro ✓ Développement de l'activité maraîchère dans 24 localités ✓ Un réseau hydrographique dense valorisable ✓ Fournit la base de l'alimentation	✓ Erosion et dégradation des sols ✓ Diminution de la culture de décrue ✓ Divagation des animaux sur les cultures → Conflits agriculteurs-éleveurs ✓ Non valorisation des périmètres irrigués ✓ Manque de valorisation des eaux de surface : un barrage (Sabouciré) en voie de comblement ✓ Présence de ravageurs (criquets, oiseaux, parasites) ✓ Manque de moyen et matériel moderne ✓ Irrégularité des pluies
<u>Elevage</u>	✓ Pâturages relativement abondants ✓ Activité principale pour les anciens nomades ✓ Fournit une part de l'alimentation (en viande et lait) ✓ Activité prestigieuse et source d'épargne ✓ Un cheptel important > 46000 têtes	✓ Dégradation de l'environnement, érosion → diminution des pâturages ✓ Cultures autour des points d'eau → Conflits agriculteurs-éleveurs ✓ Venue des transhumants du nord → du surpâturage ✓ Manque d'eau potable ✓ Maladies, pas de moyen pour les soins (parc de vaccination, vétérinaire) ✓ Vol de bétail
<u>Activités économiques secondaires</u>	✓ Activités importantes : pêche, cueillette ✓ Environnement assez productif ✓ Activité commerciale avec les villages des pays voisins ✓ Un projet de route Kaedi-Gouraye → région désenclavée ✓ Artisanat traditionnelle et moderne important	✓ Enclavement → mauvais écoulement des produits ✓ Environnement en dégradation ✓ Une surexploitation du milieu

3.2.3. Synthèse sur les ressources humaines et financières

Ressources humaine et financière du territoire		
Thème	Atouts	Contraintes
<u>Associations</u>	✓ 63 associations dans 23 localités ✓ Création d'AGR, d'activités collectives ✓ Différents types d'associations (jeunes, femmes, mixtes...)	✓ Manque de compétence et analphabétisme ✓ Manque de moyens
<u>Migration</u>	✓ Apport économique important à l'échelle familiale et villageoise ✓ Infrastructures grâce aux revenus de l'immigration ✓ Dynamisme associatif et volonté de faire du développement local ✓ Coordination d'associations → appui au développement communal	✓ Fuite des jeunes et cerveaux = frange de la population dynamique susceptible de porter des projets ✓ Vision erronée de l'occident et comportement d'assistanat ✓ Populations qui privilégient l'immigration à l'éducation ✓ Migration pour la localité d'origine → laisse les autres très pauvres
<u>Institution communale</u>	✓ Budget municipal important par le FRD ✓ Personnel technique communal important ✓ Conseil municipal structuré en commissions ✓ PADDEM : appui institutionnel ✓ Projet à venir : VAINCRE → finance des actions de développement ✓ GRDR : appui méthodologique pour le développement local	✓ Manque de compétence → problème de gestion de la municipalité et de projets de développement ✓ Charge financière du personnel ✓ Manque de moyens ✓ Interférences entre développement et enjeux politiques ✓ Multiplication des projets de développement → incohérence et fatigue des populations ✓ Manque de recouvrement des taxes communales → budget réduit

Ces tableaux correspondent bien aux besoins exprimés par les populations lors du diagnostic participatif.

3.3. Priorités ressenties : vers un plan de développement local

Tableau XI : Priorités par villages

Village	Priorités						
	Eau	Santé	Education	Enclavement	Agric	Elevage	Cueillette
Archan Hamady	3				2	1	
Arkhaw	2	3			1		
Blazim	2	1	3				
Bokke Diamby	1	3	2				
Bouate peuhl	3	2			1		
Bouate trolle	3	2			1		
Makhadougou Boulhayé	3		1			2	
Chilekha			3		2	1	
Coumbandao	3	2	1				
Digogni	3	1	2				
Diogountouro		3		2	1	1	
Hassi Voulane	3	1				2	
Goupou Mody 1	3	2					
Goupou Mody 2		1			3	2	
Guémou					3	2	1
Guémou 2	2	1			3		
Hassi Nakhle	3				2	1	
M'Balou Hel Hor	3	2				1	
M'Balou Barek	2	3			1		
Khabou					3	2	
Khabou Kothie	2	1				3	
Meden Laghlal	3				2		
Makhadougou peuhl			1		3	2	
M'Balou Liksare	3	2			1		
M'Balou abdoul harire	3				2		
Mballe Haady		3	2			1	
M'Balou Ouro Dawda Tegou	3				2	1	
Mballe Ouro Goory	3	2				1	
Mballe Ouro Sambo Issa	3	2				1	
M'Balou Hel Moutayra	3				2		
Mousslim 1							
Mousslim 2							
Nenethou	2					3	
Oulyhota	1				3	2	
Saboucire	1	2			3		
Saidou France	3	1				2	
Sollou	3	2		1			
Soulkhou Maure				3	2		
Soulkhou peuhl				3	2		
Yogui Maure	2			1			
Yogui peuhl	2			1			
TOTAL	76	42	15	11	45	31	1

La note la plus élevée correspond au plus haut niveau de priorité.

Source : Diagnostic participatif auprès de la population (2005)

Chaque localité, lors du diagnostic participatif, a pu dire quel était le besoin prioritaire pour les populations du village (cf tableau XI).

3.3.1. Un besoin en eau potable

3.3.1.1. Des localités en manque d'eau

La priorité qui sort nettement pour les populations, c'est-à-dire dans le plus grand nombre de village, est l'eau potable. En effet, 22 localités n'ont pas de point d'approvisionnement en eau potable, et boivent une eau polluée ou parcourent des grandes distances à la recherche d'eau. En outre, certaines localités comme Coumba nado, même si elles disposent de structures d'approvisionnement, citent l'eau comme besoin prioritaire car les quantités disponibles sont trop faibles pour la population nombreuse.

3.3.1.2. En raison de contraintes hydrauliques

Cette contrainte, pour un certain nombre de localités, a pour cause la **salinité de l'eau, la profondeur de la nappe, son tarissement pendant la saison chaude et la dureté du sol**. Cet élément, indispensable au quotidien pour la consommation humaine, l'agriculture, l'élevage et toute activité, pose de sérieuses difficultés d'approvisionnement.

On a vu que cela s'explique par des **conditions environnementales sahélo-soudaniennes difficiles** : précipitations faibles, irrégulières et concentrées dans le temps, et des sols imperméables. Cela ne favorise pas le rechargement en eau des nappes.

3.3.1.3. Des conséquences sur la santé

Le problème d'eau est également lié à celui de la santé, puisque la mauvaise qualité de l'eau engendre des maladies, qui peuvent être létales chez les personnes vulnérables. Ce problème émerge donc en troisième position.

3.3.2. Améliorer l'agriculture

Entre l'eau et la santé, les populations expriment un besoin relatif à leurs activités économiques, l'agriculture. Les problèmes que connaît cette activité entraînent une insécurité alimentaire et économique, alors que le territoire pourrait mis en valeur, notamment par la mobilisation des eaux de surface, la protection des champs...

La préservation de l'environnement relève d'un enjeu majeur, il s'agit ici d'assurer la pérennisation des activités économiques et donc d'assurer la survie des populations à long terme.

3.3.2.1. La gestion du foncier pour limiter les conflits d'usage du sol

La surexploitation et la dégradation de l'environnement précédemment évoquées génèrent des **conflits entre agriculteurs et éleveurs**. En effet, le passage de troupeaux transhumants à proximité de cultures est problématique car les animaux divaguent et dégradent les cultures. La mise en place de système de protection et de **règles de gestion de l'espace communal** pourrait être une alternative pour réguler et faire cohabiter l'agriculture et l'élevage (deuxième et quatrième priorités).

La diminution des surfaces cultivables fait augmenter la **pression foncière**, et peut générer des **conflits entre agriculteurs**, concernant la propriété de certaines terres. La question ici est de bien maîtriser la question du droit à la terre.

3.3.2.2. L'eau et l'aménagement : potentiel important à maîtriser

Qu'il s'agisse d'eau potable, d'ouvrage (construction de puits, pompe, forage...) ou d'eau pour l'élevage (puits pastoraux) ou l'agriculture (aménagements hydro-agricoles, barrage), le besoin en eau est constamment souligné. Mais si elle fait défaut les trois quart de l'année, elle est en surabondance pendant l'hivernage. Cependant, ce potentiel de richesse inestimable n'est pas exploité, et gagnerait à être maîtrisé.

Malgré des échecs sur des ouvrages souvent mal dimensionnés, leur pertinence est avérée : ils favorisent le rechargement des nappes, limite l'érosion, augmentent les surfaces exploitables en culture de décrue, sécurisent les cultures sous pluie, assurent des points d'eau pour le bétail... Leur rôle est donc crucial pour l'agriculture et l'élevage, l'approvisionnement en eau, la régénération de l'environnement et donc la sécurité alimentaire des populations. La question est donc de mieux penser et dimensionner ces ouvrages, et de mieux assurer leur gestion et entretien en réglant les questions foncières au préalable.

3.3.2.3. Gestion des ressources et aménagement

Une meilleure gestion, une exploitation plus rationnelle des ressources naturelles permettrait une régénération du milieu, de la végétation et des sols. Cela limiterait la désertification et permettrait de continuer à produire. Pour enrayer ce phénomène de dégradation, des solutions existent et ont été spontanément tentées dans certains villages. L'idée est la mise en défens de zone pour permettre une régénération de la végétation, mieux encore une revégétalisation des zones dégradées, ou l'aménagement des zones de cultures, de structures hydrauliques (diguettes, micro barrage...), la mise en place de techniques agricoles spécifiques sur milieu dégradé. Il est primordial de réfléchir à une gestion des ressources avant d'arriver à un stade critique.

3.3.3. Assurer une couverture sanitaire pour les populations

Très liée aux problèmes d'eau, la santé est une question importante dans la commune et arrive en troisième position.

3.3.3.1. Les freins en matière de santé

On l'a vu, les structures de santé sont nombreuses et réparties sur le territoire. Mais les localités de la commune étant très dispersées et éloignées, une partie de la population est assez éloigné des lieux de soins ou se tourne vers d'autres communes (Sélibaby, Bakel...) pour se soigner. En outre, pendant l'hivernage, la circulation étant totalement bloquée, l'accès aux soins est compromis pour la majorité de la population de la commune. Enfin, les centres existants offrent un service de faible qualité, en raison d'un manque de matériels, de locaux et de personnels compétents.

3.3.3.2. Un enjeu important pour le bien être et l'avenir des populations

Cette question est d'autant plus cruciale que les maladies affaiblissent les populations, enlèvent des « bras » et menacent donc l'avenir de la communauté. Le développement passe par la bonne santé des individus, plus à même d'œuvrer pour l'intérêt communautaire. L'enjeu ici est donc d'avoir des personnes valides pour la conception et la réalisation de projets, d'activités, pour l'avenir du territoire, son autonomie et sa vitalité, pour la survie de population.

3.3.4. Comment mieux mettre à profit des ressources ?

3.3.4.1. Une commune relativement équipée

La commune de Khabou, du fait d'un budget communal important et d'un fort appui des migrants a pu petit à petit s'équiper en postes de santé et écoles sur une bonne part du territoire. Elle possède des équipements de base relativement nombreux. Il faut donc s'appuyer sur ces structures en place pour améliorer les services de base aux populations. Les problèmes actuels sont surtout qualitatifs. Les structures sont en place mais manquent de matériels et de personnels compétents.

3.3.4.2. Khabou soutenue par les migrants

Elle bénéficie de l'appui non négligeable des migrants, permettant ainsi le maintien de liens sociaux et familiaux entre les migrants et le village d'origine et l'appui financier à des projets de développement. Pour améliorer cet appui, les associations de migrants veulent intégrer leurs actions dans un développement concerté localement, avec l'appui du GRDR. Ce processus est en cours puisqu'une coordination communale d'association de migrant a vu le jour, et que le processus de développement local a commencé dans la commune avec la réalisation du diagnostic participatif et l'élaboration de la monographie.

3.3.4.3. Une institution communale importante

La commune bénéficie d'un budget et d'un personnel relativement importants mais le problème se situe plus dans leur gestion et administration. Un effort de formation et de rigueur va être nécessaire pour l'équipe communale pour une meilleure efficacité pour le développement des populations.

3.3.4.4. Dynamisme locale par les associations et coopératives

Le développement de la commune passe également par le dynamisme de sa population, et implique de s'appuyer sur les personnes clefs et ressources du territoire. Du fait de sa grande taille et d'un grand nombre d'associations, Khabou paraît relativement favorisé sur ce point, il reste à exploiter ce potentiel.

Les priorités exprimées par les populations sont tout d'abord une amélioration de l'approvisionnement en eau potable, ensuite une optimisation et sécurisation des activités agricoles, enfin une meilleure couverture sanitaire. Pour cela, la commune dispose d'atouts à optimiser pour son développement, il s'agit du soutien important apporté par les migrants, d'un budget et personnel municipal conséquent, et d'un dynamisme associatif.

Conclusion générale

La monographie communale est une des étapes d'un processus de développement local et d'exercice de la démocratie locale. Encouragée par les migrants, la commune de Khabou, ses élus et sa population, s'est engagée dans ce processus, appuyés en cela par le GRDR, qui dispose d'une expérience et de compétences dans d'autres communes de la région. La phase importante est la prise de connaissance du territoire, par un diagnostic participatif dans chaque localité. Cette phase primordiale vous est restituée et synthétisée dans ce document, la monographie de la commune de Khabou.

Une fois amendé et validé lors d'une restitution au population, ce document servira d'outil d'animation du développement local, de support à la construction d'une identité communale et de base pour le choix des orientations et des actions de développement. Il doit permettre aux acteurs de s'associer au sein d'instances de concertation pour définir ensemble un plan de développement pour la commune.

La monographie est donc une photo de la commune à un temps donné, mais doit évoluer à l'image de ce territoire. Elle permet de donner une idée générale de ce territoire et une synthèse des connaissances sur la commune. Elle servira de référence à ce territoire communal en construction, en tant que portrait consensuel et non en tant qu'étude exhaustive du territoire et de ses jeux d'acteurs.

Khabou, commune rurale au sud du Guidimakha, possède de nombreux atouts au regard des contraintes du pays. Située sur au bord du fleuve Sénégal et du Karakoro, elle bénéficie d'un milieu productif et de ressources diversifiées, mais malheureusement en voie de dégradation. Ainsi, elle dispose de ressources économiques importantes, fondées sur l'agriculture et l'élevage localement, et la migration venant de l'extérieur. Sur le plan de l'équipement, Khabou est relativement bien dotée. Les infrastructures devraient assurer l'accès aux soins et à l'éducation mais souffrent d'un manque de qualité. L'eau reste cependant le problème majeur. Freinée par un fort enclavement, le développement de la commune peut s'appuyer sur un tissu associatif dynamique, tant sur le plan local qu'en lien avec la migration. Elle est également soutenue dans le cadre de projets nationaux et par le GRDR tout au long de son processus de développement.

Annexe I : Méthode d'élaboration de la monographie

o *Contexte général*

❖ *Présentation de la région du Guidimakha*

Le Guidimakha est limité au nord par la Wilaya de l'Assaba (Kiffa) et à l'ouest par la Wilaya du Gorgol (Kaédi). A l'est et au sud, les limites sont des cours d'eau naturels : l'oued Karakoro fait frontière avec le Mali et le fleuve Sénégal avec le Sénégal.

Administrativement la Wilaya est divisée en deux Moughataa et dix-huit communes :

- La Moughataa de Sélibaby avec 11 sièges communaux : Ajar, Arr, Baédiam, Gouraye, Hassi Chaggar, Khabou, Ouloumbonni, Sélibaby, Soufi, Tachott et Wompou.
- La Moughataa de Ould Yengé avec 7 sièges communaux : Aweïnatt, Bouanze, Bouilly, Daffort, Lahraj, Ould Yengé et Tektaké.

❖ *Le contexte de la décentralisation en Mauritanie :*

La politique de décentralisation en Mauritanie est assez récente : c'est l'ordonnance n°87-289 du 20 octobre 1987 qui a institué les communes et jusqu'à aujourd'hui, celles-ci constituent l'unique échelon de collectivités territoriales décentralisées créé dans le cadre de cette décentralisation. Nous pouvons toutefois distinguer les communes urbaines - toutes les communes des chefs-lieux de Wilaya et de Moughataa - des communes rurales.

Cette ordonnance définit le statut juridique et administratif des Communes, détermine leur régime financier et fixe leurs compétences :

Article premier : *La Commune est une collectivité territoriale de droit public dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Pour l'exercice des compétences que lui confère la Loi, elle dispose d'un budget, d'un personnel et d'un domaine propre.*

La politique de décentralisation impulsée depuis 1987 offre un contexte favorable à la mise en place de programmes de développement local. En effet, le G.R.D.R. (Groupe de Recherche et de réalisations pour le Développement Rural) intervient dans le Guidimakha depuis 1989 en appui aux organisations de base. Cette O.N.G. soutient ainsi tout projet de développement initié par une structure associative dans des domaines aussi variés que l'hydraulique, les aménagements de surface, le maraîchage ou encore la gestion des organisations. Les populations se sont d'ailleurs appropriées cette approche en créant qui des associations, qui des coopératives professionnelles, dont certaines se sont même fédérées en Union pour mener des projets à une échelle plus grande et de manière plus percutante. Ainsi, parallèlement à ce processus de décentralisation émanant d'une volonté gouvernementale et conceptualisée depuis Nouakchott, ces structures ont entrepris des actions allant finalement dans le même sens, celui d'un renforcement de l'initiative locale.

Durant ces dix dernières années, certains conseils municipaux ont joué un rôle important, à la charnière entre les volontés des populations et l'appui des divers organismes de développement (O.N.G. nationales et internationales, structures de coopération décentralisée, autres partenaires financiers). Ils sont ainsi devenus des acteurs du développement local. Mais les communes restent confrontées à de nombreux blocages parmi lesquels :

- Une société civile très mal informée dans un contexte d'analphabétisme quasi-général.
- Des revenus faibles pour des populations vivant dans des conditions de survie difficiles.
- Un manque de formation des élus locaux.
- Une absence de données d'analyse.

- De très faibles recettes fiscales et de faibles subventions (quelle que soit leur origine)...

La mise en œuvre de la politique de décentralisation a commencé à apporter des solutions afin que les élus puissent assumer leur rôle. Des formations se succèdent portant sur les thèmes concernant « la décentralisation et le développement local », « la gestion et l'administration des collectivités locales », « le développement régional »...

Ainsi, fort de ce qui précède, le G.R.D.R. a vu la nécessité d'apporter une contribution à la mise en pratique de cette volonté politique dans la région du *Guidimakha* en participant à l'élaboration de monographies communales.

o *Elaboration de la monographie :*

❖ *Objectifs d'élaboration d'une monographie communale*

Conformément à la méthodologie du GRDR, la mise en place du processus de développement local sur la commune de Khabou a intégré l'élaboration d'une Monographie communale (étude précise portant sur les caractéristiques géographiques et socio-économiques du territoire de la commune servant de document de référence pour tout acteur oeuvrant pour le développement du territoire de la commune). Or l'élaboration de ce document se devait d'être aussi un temps fort d'animation et de sensibilisation des populations. 4 points essentiels sont visés :

- Connaître les communes, leurs potentialités, leur fonctionnement, leurs besoins, leurs activités, leurs priorités de développement.
- Disposer des informations de nature à permettre d'agir de façon efficace.
- Faire la promotion d'un partenariat entre les villages et communes.
- Appuyer l'élaboration des plans d'actions de développement.
- Avoir un temps fort d'animation pour permettre aux populations de mieux connaître leur territoire communal et réfléchir sur son développement

❖ *Recherches et informations préliminaires*

Au préalable, la municipalité et l'administration (Wilaya, Moughataas) ont été consultées sur l'utilité de la monographie. La Direction des Collectivités Locales a été informée de ce travail et l'a encouragé. Les résultats doivent être confrontés avec ceux obtenus dans d'autres wilayas.

Un travail de recherche bibliographique a été mené afin d'éviter des doubles emplois avec des travaux existants.¹ On citera comme référence :

- *Monographie régionale, Wilaya du Guidimakha : l'identité régionale*, élaborée par le Ministère de l'Intérieur, des Postes et Télécommunications, Direction de l'Aménagement du Territoire et de l'Action Régionale (base 1996).
- P. Bradley, C. Raynaut, J. Torrealba : *Le Guidimakha mauritanien, Diagnostic et propositions d'action*, étude financée par War on Want (octobre 1977).

Une ébauche cartographique a été réalisée à partir d'un travail de terrain (relevé des coordonnées de toutes les localités et des lieux importants à l'aide d'un G.P.S., fond de carte I.G.N. au 1/200 000) sur les logiciels MapInfo et Adobe Illustrator.

¹ La recherche bibliographique a révélé l'existence de la monographie régionale Wilaya 10 Guidimakha : l'identité régionale, base 1996, élaborée par le Ministère de l'Intérieur, des Postes et Télécommunications. Direction de l'Aménagement du Territoire et de l'Action Régionale :

❖ *Un Diagnostic participatif dans chaque localité*

➤ Préparation et sensibilisation

Préalablement au lancement du diagnostic, une tournée de sensibilisation dans chaque localité a été réalisée, en présence du maire, du secrétaire général, du président de la coordination communale des migrants, et de deux chargés d'appui du GRDR. Cette mission a permis d'informer les populations du travail effectué avec les migrants en France, du processus dans lequel s'est engagée la commune et l'ensemble de ses acteurs, et du travail à venir avec les enquêteurs pour le diagnostic.

➤ Le choix de la méthode MARP

La méthode utilisée fut celle du diagnostic participatif selon la Méthode Active de Recherche Participative, en réponse à deux objectifs principaux :

- Réunir des informations sur les caractéristiques géographiques, socio-économiques des différentes localités pour les synthétiser et les analyser dans la monographie communale ;
- Amener les populations de chaque localité à analyser les caractéristiques de leur village qui constituent un frein ou un moteur pour l'amélioration de leurs conditions de vie et de formuler quels sont leurs besoins et les actions à mettre en œuvre pour les assouvir.

Ainsi, les diagnostics participatifs constituent un temps fort dans le processus de développement local puisqu'il s'agit de mieux analyser les enjeux du développement du territoire en y associant la population afin que celle-ci puisse à l'avenir participer à l'élaboration d'un programme de développement communal.

L'élaboration des diagnostics participatifs utilise donc des outils de diagnostic et d'animation pour toucher l'ensemble des habitants des villages étudiés (toute catégorie sociale, de genre et d'âge confondues). L'information est recueillie au moyen d'outils connus des animateurs engagés et formés pour réaliser ce travail (Profil historique, Transect de terroir, Carte villageoise, Diagramme de Venn, Diagramme de partenariat, Calendrier paysan, Arbres à problème, etc.).

➤ Réalisation du diagnostic participatif

Avant le lancement des diagnostics participatifs, les animateurs recrutés ont subi une formation aux différents outils de la MARP, sur le plan théorique d'abord puis sur le terrain dans les grosses localités de la commune de Khabou. Les animateurs étaient au nombre de 8 au début, divisé en 2 équipes. Deux personnes ont arrêté le travail en cours, les deux équipes ont donc fini le travail à 6. Un planning de missions a été établi afin de mieux coordonner les deux équipes et le suivi du GRDR (outils à utiliser, temps de séjour sur la localité, animateurs en charge de la localité).

Ainsi, au mois de mars 2005, les équipes d'animateurs ont parcouru les 41 localités de la commune, la durée du séjour des équipes dans les villages a varié selon l'importance de la localité (soit une durée comprise entre 1 et 4 jours). Ce travail était supervisé par le GRDR.

○ *Synthèse des données dans la monographie*

❖ *Synthèse des données et fiabilité*

Avec l'aide d'un des enquêteurs engagés en vue d'être l'ADL de la commune, le GRDR a procédé au traitement des données du diagnostic, à leur organisation sur des tableaux thématiques, à leur synthèse et leur analyse dans la monographie. Les données ont été recoupées et vérifiées autant que possible, mais elles restent à prendre avec précaution surtout pour certaines données quantitatives concernant le cheptel, la population.

Signalons également que cette monographie n'est pas statique. Elle a permis d'amorcer un travail de diagnostic de territoires communaux, mais les données contenues nécessitent une mise à jour et une correction continues.

❖ *Validation de la monographie et restitution à venir !!!*

Une première version de la monographie a été rendue lors de la restitution, journées de rencontre communale organisées par le GDRD et la commune. Cette rencontre a été l'occasion de compléter certaines données, de corriger et d'affiner certaines informations pour la version définitive de la monographie. La présence de toute la population par l'intermédiaire de représentants de chaque localité, d'élus et de structures associatives et socioprofessionnelles a permis de corriger puis valider la monographie, mais aussi de réfléchir ensemble sur la base de ces informations à l'avenir de la commune, son développement. Ces réflexions constituent une base de travail pour la définition de priorités d'actions pour la suite du processus.

Ces journées constituent un temps fort d'échanges inter-villageois. En général, il s'agit de la première manifestation réunissant les habitants de tous les villages qui composent le territoire communal. Chacun apprend à connaître le territoire communal, prend acte des problèmes qui touchent les autres villages et partage ses réflexions sur les enjeux de développement à l'échelle communale.

o *Conclusion : Le processus de développement local*

La réalisation de la monographie communale constitue la première étape d'un processus dit de développement local. Appuyée par le GRDR, la Commune s'engage dans ce processus qui a pour objectif de transférer aux acteurs locaux les moyens nécessaires pour qu'ils mettent en œuvre le développement de leur territoire (la commune) conformément aux aspirations des populations.

Pour ce faire, la Commune, les représentants de chaque village et l'ensemble des acteurs socio-économiques du territoire communal s'unissent au sein d'instances de concertation pour élaborer et mettre en œuvre des plans de développement local.

Le renforcement de la démocratie locale par la participation, la concertation des acteurs locaux, l'information aux populations, le renforcement des capacités locales de mise en œuvre de chantiers, de maintenance d'équipements publics, de gestion de fonds financiers, de gestion, de suivi et d'évaluation de projets sont autant de principes qui caractérise ce processus.

Annexe II : Liste des associations par village

Village	Nom	Création	Adh	Gen re	Activités	Ressources financières	Partenaires	Union	MDRE	Problèmes
Arkhraw	El mouna	2002	120	m	boutique communautaire, reboisement, boucherie, vente de bétails	cotisation				
	El Vowz	1989	50	f	culture, maraîchage	cotisation	Nissan Banque		oui	
	Liksar (=El Noze)	1989	36	m	fabrication de nattes, coussins, production de henné	cotisation			oui	
Bouate Trolle	El wad Baute	1998	63	f	maraîchage, commerce	cotisation	Etat		oui	manque grillage et puits
	Jedida		40	f						
	Djbayé		57							
Bokke Diamby	coop de jeunes garçons	1999	76	h	Travaux collectifs	paiements des travaux	migrant			
	ADC : coop villageoise	1984	village	m	maraîchage, fabrication de briques, banque de céréales	migrants				
	association garçons et filles	1986	jeunes	m	travaux collectifs, soirée artistique	cotisation				
	coop féminine	1984	279	m	maraîchage, travaux divers					analphabétisme
	coop tambany	1996	66 j	m						
Makhadougou Boulhaye	El vaizé	1999	56	f			GRDR		non	
Makhadougou peulh	El veth	2004		f	maraîchage		Nissan Banque			
				f						
Diougountouro	K D L (Diogou Lemounou Kaffo)	1982	80	m	assainissement, organisation d'œuvre artistique, théâtre, danse	cotisation	aucun			manque de financement, de matériel pour la jeunesse
	Khery	1981	300	m	maraîchage, commerce	cotisation	FAO, Etat, migrant		oui	manque de financement, de matériel agricole, d'appui technique
	El chaye	2000	70	f	agriculture, artisanat	cotisation				
	Lebi Kara		80		maraîchage, arbre fruitier	cotisation			oui	
Coumba ndao	Kinguidé	1985	80	m	maraîchage	cotisation	Mairie, CAPEC	UCFG	oui	manque de financement, de matériel agricole
	Kinsiga				maraîchage					
	Iellandaara									
	kothié kara									
	Siran Guedou									
Chilekha	Tekhadoum		village	m	reboisement, champs collectifs, commerce, maraîchage	cotisation			oui	manque de grillage, d'eau, de matériel technique, de semence
	Jedidah	1998	100	f	champs collectifs, commerce, maraîchage, réalisation puits (en cours), reboisement, boutique communautaire	cotisation	Mairie		oui	manque d'eau, de matériel, d'insecticide et ravage de la boutique
	Tevraghzeina	1988	60		reboisement, champs collectifs, commerce, maraîchage, boutique communautaire	cotisation				manque d'eau, de matériel technique, de grillage, d'insecticide
	Coop jeune (Chebab)	2004		h	champs collectifs, vente	cotisation				
M'Balou Barek	Teganitt	1996	67	f	maraîchage	cotisation			oui	manque de financement
Goupou mody	Feedé diokeré indam	1997	19	h	maraîchage, vente de bétail	cotisation	oxfam	UCDCK	oui	pas de puit, manque de semence, problème de clôture
	coop diokeré indam	1999	40	m					oui	
Goupou mody II	Dintall	2002	40	m	maraîchage	cotisation			oui	manque d'eau, de matériel agricole
Hassi Nakhle	Lintisarr	1996	50	m	maraîchage	cotisation	CDHLCPI		oui	clôture

Khabou	Me Demandee (Solidarite) A J K	1980	village	m	travaux publics, assainissement, reboisement, sport, culture, autre	cotisation, contribution volontaire, don, requête	migrant			manque de matériel, de clôture pour le terrain, d'une maison des jeunes, problème de motopompe, barrage
	Soumpou-Kafo	1990		h	foot ball, travaux collectifs (assainissement, maçonnerie), participation au financement		migrant, Etat			clôture du terrain, manque de matériel sportif, de financement pour barrage, de matériel agricole
	Dou-siiti		40	f	maraîchage	cotisation	caravane, Etat Nissan banque, mairie		oui	moto pompe, manque de grillage, semences, jardin de coop
	Tivakhiya	1989	72	f	maraîchage	cotisation, prêt	caravane Nissan banque, UCDC			manque de clôture, de moto pompe, de semence
	wagadou- kafo			h	travaux collectifs	cotisation				
Guemou	Coop Guidi- Binne	1990		m	maraîchage	cotisation	UCDC, UCDFG			manque de moyen agricole, semence, de finance
	Ass des Jeunes de Guemou			h	travaux collectifs	cotisation	Mairie			manque de matériel, de finance
Mouslim1	Coop Naja	1989	80	f	maraîchage, agriculture	cotisation				problème d'eau, de matériel agricole
Oulyhota	Ndema et Gaynako	2000	12	h		cotisation				
	Coop feminine	2002	12	f	maraîchage	cotisation				manque de moyen
Meden Laghlal	Nasr de Makhadougou	1999		f	maraîchage	cotisation				
	Coop Masculine	1974	tous les h	h	commerce	cotisation				
Sabouciré	Ass des Jeunes de Sabouciré (A J S)		tous les j		champ collectif	cotisation				
	Dou-siti-fédé	1984	451	m	maraîchage	cotisation	GRDR		oui	Manque de matériel agricole, de protection
Sollou	Mergemou	2002	150	f	maraîchage, petit commerce	cotisation				manque de semence, moto pompe, grillage
	Sollou 1	1980	85		culture de riz et maïs	cotisation, Sonader	SONADER			
	Sollou 2	1988	64	h	culture de riz	cotisation, Sonader	SONADER			manque de matériel agricole, de finance
	Ass des Ressortissants du Village Sollou (ARVS)	1998	Village 428h, 112f	m	diverse : dotation matériel pour école, centre de santé, recherche de partenaire	cotisation	migrant			recherche de partenaire, manque de moyen
	Mergemou	1995	6	h	boucherie	cotisation				
	kheri- feede	1999	26	h	champ collectif	cotisation				
	Gangaya	2001	16	h	boucherie	cotisation				
	Mergemou (femme)	1995		f	maraîchage	cotisation	GRDR			manque de moyen financier et technique
	union de chefs de village	1988	10	h	résolution des problèmes villageois	cotisation village	migrant			manque de moyen financier
	Ass des imams	1980	6	h	enseignement		État			manque de moyen financier
	Ass des freres ba	1995	8	h	boucherie	cotisation, migrant	migrant			
	Soumpou	2000	17	h	boucherie	cotisation				
Soulkou maure	El veth	1997	42	m	maraîchage, boutique communautaire, artisanat, cueillette	cotisation	Nissan Banque, Doulos		oui	manque de moyen financier
	Union des jeunes				maraîchage	cotisation				manque d'eau, de clôture, de semence
Soulkou peul	Kadjel	2003	30	f	maraîchage	cotisation				pas de puits, grillage et présence de termites
M'Balou abdoul harire	Feede wallide									manque de clôture et puits
M'Balou Liksare	Coop de Mballe centre	2003	65	m	maraîchage	cotisation				
M'balou Haady	Tevragh zeina	1999	21	f	commercialisation des produits agricoles	cotisation				

Légende : ADC=Association pour le Développement Communautaire ; Ass.=Association ; Coop=coopérative ; Adh=nombre d'adhérent ; H=homme ; F=femme ; M=mixte ; J=jeune ;
Source : Diagnostic participatif villageois, mars 2005